

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le treize octobre de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 7/10/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 22

GRIJOL Christian, GUET François, STEFANUTTI Isabelle, THOMAS Sébastien, RAHER Marc, MANNEVEAU Julie (visioconférence), HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, POULMARC'H Bertrand, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, LAQUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : TANGUY Patrick, pouvoirs à RAHER Marc
 CLEMENT Isabelle, pouvoirs à DREANO Christelle
 GUILLEMOT André, pouvoirs à JAFFRY Bernard

Excusée : ANDASMAS Anissa

Absents: SAVINA Henri, KERVAREC Ronan, CHANTREAU Katell

Secrétaire de séance : GUET François

Délibération N° DE-99-2022

Objet : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés

Rapporteur : Florence CROM

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit, ce faisant, lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

À la suite de la présentation du rapport lors de la commission « déchets – propreté – algues vertes » du 29 septembre 2022,

Vu l'avis favorable du bureau du 3 octobre 2022,

Il est proposé :

- De prendre acte du rapport annuel « déchets » 2021.

Les rapports sont présentés aux conseillers communautaires, qui après en avoir débattu, en prennent acte.

Fait et délibéré le 13 octobre 2022.

Le Président,
Philippe AUDURIER



RAPPORT ANNUEL 2021

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

DÉCRET N° 2015-1827 DU 30 DÉCEMBRE 2015



CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT



EDITO

Après une année 2020 marquée par l'arrivée de la crise covid et les épisodes de confinements, l'année 2021 marque un retour à une situation presque normale. En effet, 2021 débute par la mise en place d'un couvre-feu et une situation sanitaire tendue sur le plan national. Dans ce contexte, le service « déchets » a mis tout en œuvre pour assurer ses missions de service public. Merci aux agents qui ont su se mobiliser tout en prenant soin de protéger leurs collègues et les usagers.

Parmi les faits marquants de 2021, on note la concrétisation de certains projets :

- La mise en fonctionnement, à Confort-Meilars, d'un bâtiment de stockage provisoire (avant transfert au centre de tri de Fouesnant) des déchets recyclables. Ce bâtiment a été réalisé par le syndicat de traitement des déchets VALCOR et co-financé par les 2 collectivités utilisatrices, Douarnenez Communauté et la CC du Cap-Sizun Pointe du Raz. Après déduction des subventions, le reste à charge s'élève à 67 985.45 € par collectivité.
- Le lancement des marchés de travaux dans le cadre de la mise en conformité des déchèteries. Pour la déchèterie de Lannugat, les travaux sont programmés dès le 1er semestre 2022.
- La livraison d'une nouvelle benne à ordures dans le cadre d'une politique de renouvellement du matériel (178 830.80 €). A noter également, la commande d'un camion-grue pour une livraison courant 2022.

2021, c'est aussi le lancement de nouveaux projets. La loi de transition énergétique pour la croissance verte, puis la loi anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) imposent aux collectivités une généralisation du tri à la source des biodéchets au 31/12/2023. Avec le soutien du SYMEEED (Syndicat Mixte pour une gestion durable des déchets en Finistère), la réflexion s'organise. Ce qui fonctionne chez l'un n'étant pas toujours transposable chez l'autre, il nous faut aussi rechercher les solutions adaptées à chaque territoire, dans le respect des difficiles équilibres budgétaires et également, parce que cela fait aussi partie de notre fonctionnement, d'éventuelles mutualisations territoriales.

En rassemblant dans les pages qui suivent, les données de l'année écoulée, nous souhaitons permettre une meilleure information du lecteur sur le fonctionnement et le coût du service et partager, le plus largement possible, les enjeux de la prévention et du tri des déchets.

Florence CROM
Vice-Présidente déléguée aux déchets

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PARTIE A : LES INDICATEURS TECHNIQUES	4
Introduction	4
A.1 Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets.....	5
A.1.1 Territoire desservi.....	5
A.1.2 Population desservie et modes de desserte.....	5
A.1.3 La collecte des déchets ne provenant pas des ménages.....	6
A.1.4 Moyens matériels pour la collecte des déchets ménagers	6
A.1.5 Organisation des tournées de collecte	8
A.1.6 Résultats de la collecte sélective	8
A.1.7 Déchèteries intercommunales.....	11
A.1.8 La réduction des flux – La Prévention des déchets	15
A.2 Indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets.....	16
A.2.1 Incinération.....	16
A.2.2 Enfouissement	17
A.2.3 Valorisation biologique	17
A.2.4 Tri et recyclage	17
Conclusion :	19
Comparaison des performances de collecte de Douarnenez Communauté aux échelles départementale, régionale et nationale, en kg/hab/an:	19
PARTIE B : LES INDICATEURS FINANCIERS	21
B.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination	22
B.2 Bilan annuel du financement du service.....	23
B.2.1 Montant global annuel des dépenses	23
B.2.2 Montant global annuel des recettes	24
B.2.3 Evolution du résultat annuel	25
B.3 Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.....	25
B.4 Indicateurs complémentaires	26
B.4.1 Service d'élimination des encombrants et des incinérables de déchèteries	26
B.4.2 Produit des droits d'accès à la déchèterie.....	26
B.4.3 Aides perçues.....	26
B.4.4 Recette de valorisation.....	26
B.4.5 Comparaison des coûts du service.....	27
LEXIQUE DES DECHETS	28
ANNEXE 1 : LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021	29
ANNEXE 2 : LA PREVENTION DES DECHETS / LE TRI EN 2021.....	31
ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME DU SERVICE DECHETS AU 31/12/2021	32
ANNEXE 4 : COMPTA COUT 2021	33

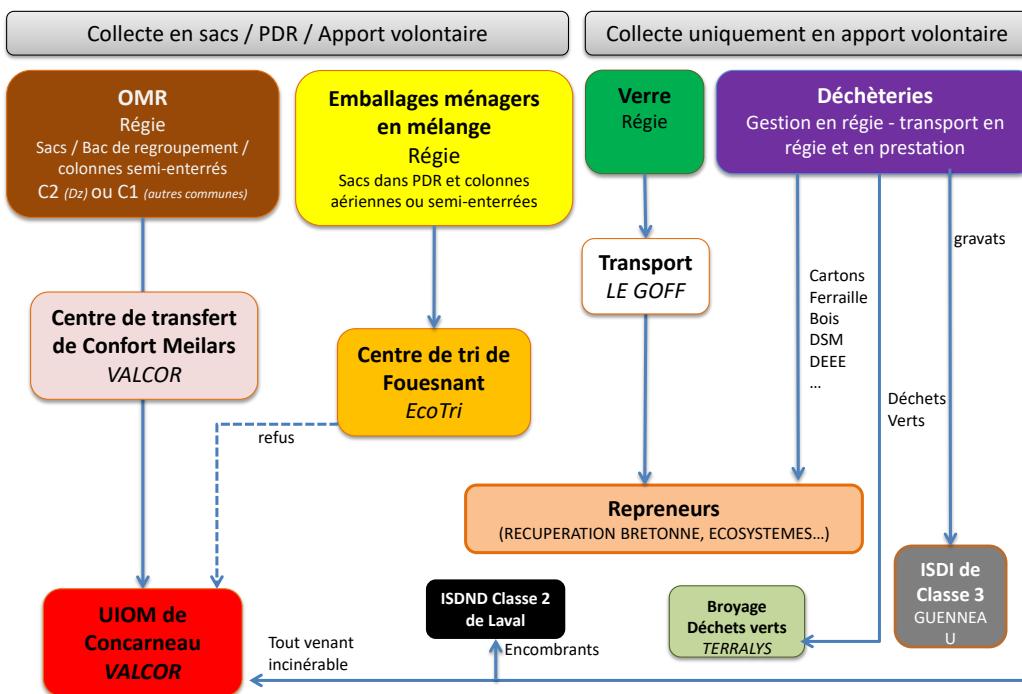
PARTIE A : LES INDICATEURS TECHNIQUES

Introduction

Cette première partie du présent rapport a pour objet la présentation du service apporté à la population de Douarnenez Communauté, en termes de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

- A.1 Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets
- A.2 Indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

La collecte et le traitement peuvent être résumés de la manière suivante :



En 2021, les quantités collectées ont été de 16 392 tonnes (contre 14 443 tonnes en 2020 – année Covid) :

- **4 920 tonnes d'ordures ménagères résiduelles**
- **1 184 tonnes de déchets d'emballage issus de la collecte sélective**
- **1 125 tonnes de bouteilles et pots en verre**
- **9 163 tonnes de déchets déposés dans les déchèteries.**

Les déchets banals et incinérables des entreprises étant collectés et traités en même temps que les déchets des ménages, il n'existe pas de dispositif de collecte spécifique. En 2011, une estimation des tonnages pour ces déchets a été effectuée : 30 % des tonnages d'ordures ménagères résiduelles provenaient des professionnels.

A.1 Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

- A.1.1 Territoire desservi
- A.1.2 Population desservie et modes de desserte
- A.1.3 La collecte des déchets ne provenant pas des ménages
- A.1.4 Moyens matériels pour la collecte des déchets ménagers
- A.1.5 Organisation des tournées de collecte
- A.1.6 Résultats de la collecte sélective
- A.1.7 Déchèteries intercommunales
- A.1.8 La réduction des flux

A.1.1 Territoire desservi

La collecte communautaire des déchets ménagers concerne l'ensemble des communes du Pays de Douarnenez, c'est à dire :

Douarnenez, Poullan-sur-Mer, Pouldergat, Kerlaz et Le Juch.



Douarnenez est la ville centre du territoire et regroupe une part importante des activités et de la population (environ 77%).

A.1.2 Population desservie et modes de desserte

❖ Population desservie : 5 communes soit 18 776 habitants (population INSEE 2021) – 20 763 habitants DGF (2021).

Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire) + places de caravanes sous certaines conditions (un habitant par place de caravanes).

Il convient de prendre en outre en considération **l'augmentation estivale de population** (estimée à + 50 %) ainsi que les déchets produits lors de **manifestations** (Gras, Festival du cinéma, Grand Prix Guyader, Fêtes Maritimes...)

❖ Modes de desserte :

Les foyers sont desservis selon 2 modes de collecte :

- au porte à porte (essentiellement en ville) en sacs
- en points de regroupement (conteneurs à roulettes et semi-enterrés).

A.1.3 La collecte des déchets ne provenant pas des ménages

Les entreprises peuvent faire appel à la collectivité ou à un prestataire privé pour la collecte de leurs déchets. S'ils ont recours aux services de Douarnenez Communauté, leurs déchets sont assimilés aux ordures ménagères.

Du fait de l'absence de chiffres spécifiques concernant les déchets des entreprises et des collectivités, la suite de ce document traitera globalement de l'activité du service déchets de la Communauté de Communes, sans distinguer les déchets provenant des ménages et autres déchets banals collectés et traités par les mêmes filières.

A.1.4 Moyens matériels pour la collecte des déchets ménagers

❖ Véhicules de collecte

Douarnenez Communauté dispose de bennes à ordures et de camions grue qui sont régulièrement renouvelés. La durée de vie d'un camion de collecte est de l'ordre de 8 à 10 ans. Ils sont donc amortis sur cette même durée.



PARC DES BENNES A ORDURES AU 31/12/2021

Elles sont dédiées à la collecte des sacs noirs et jaunes en porte à porte et en bacs de regroupement de type conteneurs à roulettes.

	IMMATRICULATION	DATE DE 1ère MISE EN CIRCULATION	CAPACITE	KILOMETRAGE	KILOMETRAGE SUR L'ANNEE 2020
DAF FAUN *	119 ALH 29	15/11/2007	16 m ³	222 799	373
MERCEDES FAUN	AD 004 GN	07/10/2009	16 m ³	252 770	7 327
RENAULT FAUN	CY 408 ZD	26/09/2013	14 m ³	204 158	23 568
RENAULT FAUN	FC 037 JR	10/12/2018	15 m ³	62 766	20 456
MAN FAUN	FW 666 XP	02/02/2021	16 m ³	22 211	22 211

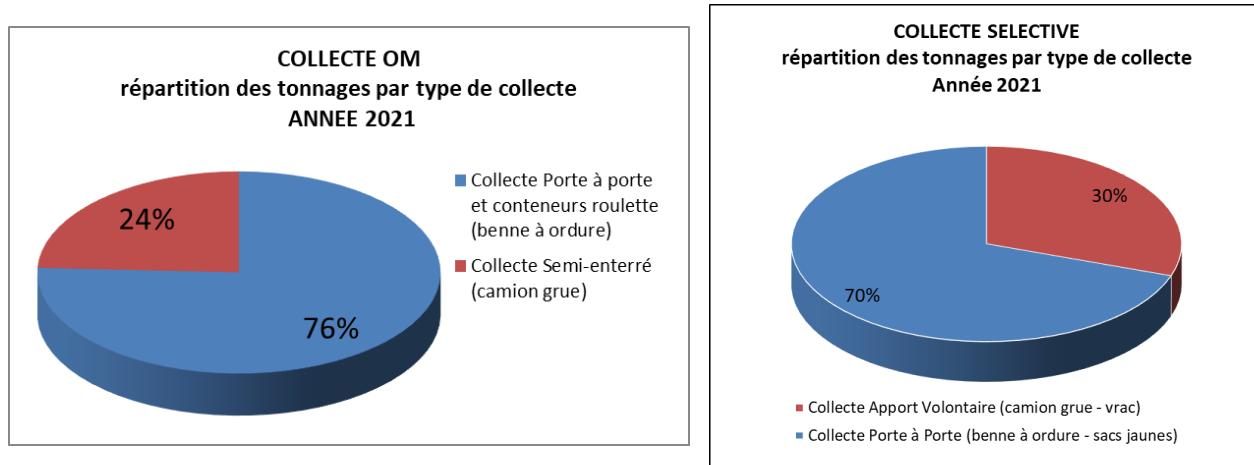
* : véhicule vendu le 05/02/2021

PARC DES CAMIONS GRUES AU 31/12/2021

Ils sont dédiés à la collecte des colonnes d'apport volontaire semi-enterrées et aériennes (ordures ménagères, tri et verre) et à la manipulation de caissons de déchèteries (déchets verts, bois, cartons...).

	IMMATRICULATION	DATE DE 1ère MISE EN CIRCULATION	CAPACITE	KILOMETRAGE SUR L'ANNEE 2021
MOVIBENNE MAN GRUE HMF	CZ 626 RC	18/10/2013	30 m3	238 564
MOVIBENNE MAN GRUE HMF	FD 790 MS	31/01/2019	30 m3	76 891

Le nombre de kilomètres parcourus en 2021 est de 127 101 km. C'est une baisse d'environ de 3% par rapport à 2019 (2020 étant une année exceptionnelle due au confinement).



❖ Points de regroupement

Douarnenez Communauté met à disposition des habitants non desservis en porte à porte :

- des conteneurs de capacités différentes (5 m³, 360 litres, 660 litres ou 1000 litres) pour les **déchets ménagers** ;
- Des conteneurs à couvercles jaunes (de 1 000 litres) pour les déchets recyclables en **sacs jaunes**.
- Des "points environnement" destinés aux **déchets recyclables** : verre (conteneurs), flaconnages en plastiques, emballages en acier et aluminium, papiers, cartons (conteneurs multimatériau de 3 à 5 m³) ; ces "points environnement" sont vidés par les services communautaires.

En 2021, 2 conteneurs semi-enterrés supplémentaires ont été installés dans le cadre de la réalisation d'un lotissement à Kerlaz.

Au total, 77 semi-enterrés ou enterrés sont opérationnels sur le territoire pour la collecte des OM, 41 le sont pour les emballages et 34 pour le verre. A cela, il faut ajouter des colonnes aériennes.

	OM	JAUNE	VERRE	TOTAL	
TREBOUL	15	6	6	27	18,00%
DZ CENTRE	11	4	4	19	12,67%
PLOARE	20	9	8	37	24,67%
POULDAVID	6	2	2	10	6,67%
POULDERRGAT	7	3	4	14	9,33%
POULLAN	8	7	5	20	13,33%
LE JUCH	6	7	4	17	11,33%
KERLAZ	4	3	1	8	5,33%
TOTAL	77	41	34	152	101,33%

❖ Distribution de sacs

Des sacs d'ordures ménagères (30 ou 50 L) et des sacs jaunes (50 L) sont distribués 1 fois par /an.
 Le nombre de sacs est fixé en fonction du nombre de personnes au foyer.

A.1.5 Organisation des tournées de collecte

✧ Moyens humains au 31/12/2021 du service : cf annexe n° 3

20 agents sont affectés au service « déchets » sur le territoire de la Communauté de Communes :

- 1 responsable de service
- 1 agent pour la facturation (redevance)
- 3 agents de déchèterie (2 à Lannugat et 1 à Lestrivin)
- 2 agents pour la collecte des points environnement, manipulation de caissons des déchèteries, vidage des semi-enterrés
- 9 agents à la collecte des sacs jaunes et OM
- 4 agents pour l'entretien et les remplacements



Un agent de collecte a fait valoir ses droits à la retraite en 2021.

Le poste de directeur des services déchets et propreté urbaine et le poste d'agent à la prévention / communication sur les déchets sont répartis entre le budget principal et le budget annexe déchets (en 2021, Directeur 75 % sur le budget déchets et la mission de prévention – communication 10 %).

✧ Fréquence des tournées de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes

La fréquence de passage dépend des zones desservies. Une réorganisation du service a eu lieu en 2007 avec comme principal objectif la réduction d'une collecte hebdomadaire d'ordures ménagères (sacs noirs). En Janvier 2012, une restructuration des tournées interne a été mise en place dans le cadre de l'optimisation des coûts de collecte.

	OM	Sacs jaunes
Douarnenez (porte à porte ou regroupement)	1 à 2 fois par semaine	1 fois par semaine
Poullan Sur Mer (point de regroupement)	1 à 2 fois par semaine	1 fois par semaine
Pouldergat (point de regroupement)	1 à 2 fois par semaine	1 fois par semaine
Le Juch (point de regroupement)	1 fois par semaine	1 fois par semaine
Kerlaz (point de regroupement)	1 fois par semaine	1 fois par semaine

A.1.6 Résultats de la collecte sélective

La valorisation des **déchets collectés en points d'apport volontaire** (hors verre) et en sacs jaunes est effectuée par les Ateliers Fouesnantais qui assurent le tri et le conditionnement pour envoi aux filières de recyclage.

Tableau 1 : Composition des déchets collectés en collecte sélective (hors verre) = déchets produits (légèrement différent de expédié)

Tonnages collectés	Tonnages valorisés							Refus	
	Papier	Carton	Briques	Acier	Aluminium	Emballages Plastiques	Autres	/	
Collecte au porte à porte (Sacs jaunes) 825.26 t + Apports volontaires dans les colonnes 359.26 t	1 184.52	515.91	252.25	13.84	43.13	5.82	154.82	13.22	185.53
Apports volontaires Carton déchèterie	124.66		124.66						0
Total 2021 (tonnes)	1 309.18	515.91	376.91	13.84	43.13	5.82	154.82	13.22	185.53
Comparaison 2020	1 215.82	505.57	345.86	13.06	39.48	6.17	134.03	13.87	157.78

Au total, 1 123.65 tonnes sont recyclées (1 309.18 – 185.53), soit 85.82 % du tonnage collecté.

Le reste, erreurs de tri (appelées « refus »), est renvoyé vers l'usine d'incinération de Concarneau.

Après une baisse du tonnage en 2020 correspondant à la fermeture du centre de tri en Avril 2020 lié au confinement COVID, les résultats de la collecte sélective reviennent à ceux de 2019.

Evolution du pourcentage de refus de tri :

2011	10.04 %
2012	7.29 %
2013	3.35 %
2014	5.57 %
2015	4.99 %
2016	11.11 %
2017	8.17 %
2018	10.53 %
2019	14.22 %
2020	12.98%
2021	14.18 %



A noter une augmentation du taux de refus entre 2015 et 2016 qui s'explique par la mise en place de l'extension des consignes de tri au 1^{er} Juin 2016

A ces tonnages triés par les Ateliers Fouesnantais doivent s'ajouter les **quantités de verre collectées** en points d'apport volontaire : **1125.44 tonnes (+ 7.48 % par rapport à 2020)**. C'est la 4^{ème} année consécutive à plus de 1000 tonnes. Ce verre est déposé chez Transport LE GOFF à Ergué-Gabéric puis rechargé pour être envoyé à recycler à l'entreprise SAINT-GOBAIN.



Détails de la collecte sélective en quelques chiffres :

Tableau 2 : Performances de la collecte sélective en Kg/habitant 2021 (population DGF)

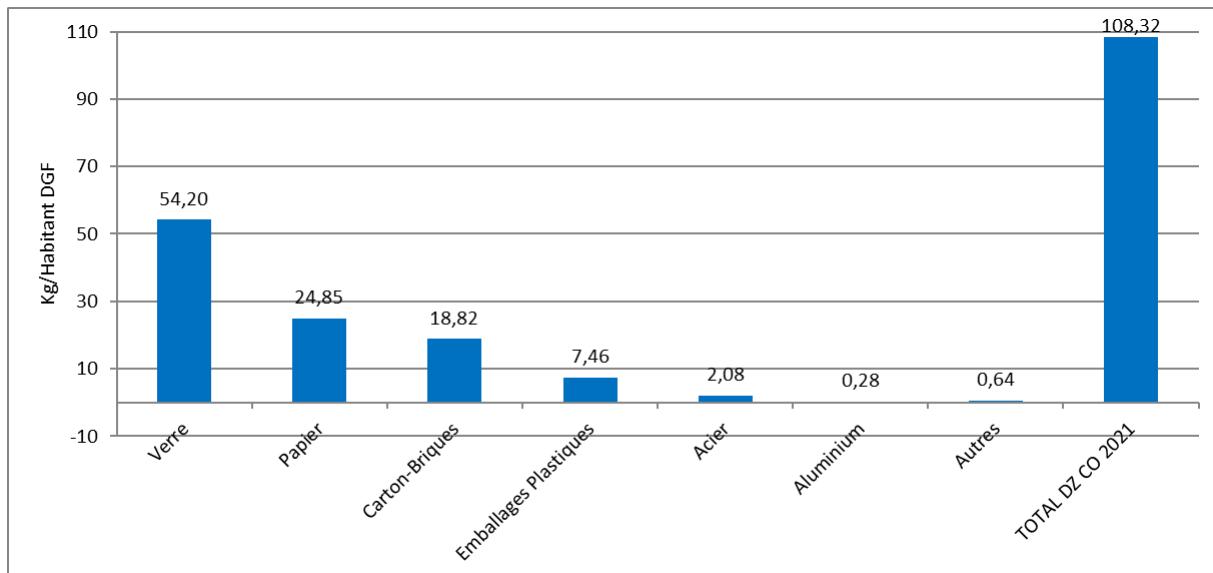
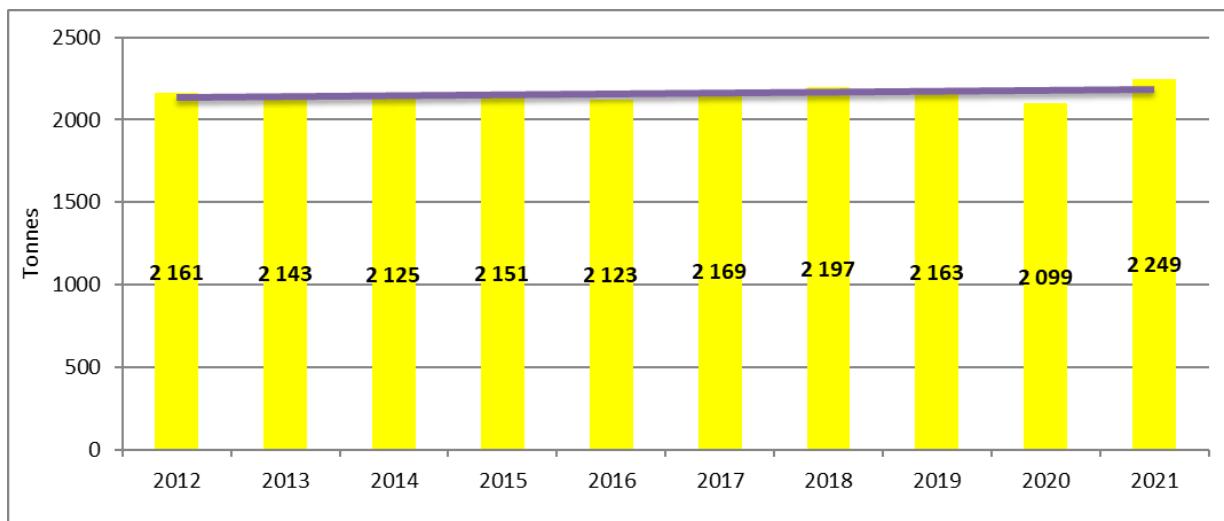


Tableau 3 : Evolution de la collecte sélective (ensemble des produits recyclés) y compris le verre



A.1.7 Déchèteries intercommunales

La déchèterie intercommunale de Lesperbé à Douarnenez ouverte depuis 1994 à tous les particuliers du Pays de Douarnenez a fermé définitivement le 21 novembre 2008. Elle a été remplacée sur un nouveau site à Lannugat inauguré le 20 novembre 2008 et ouvert le 23 novembre 2008.

La déchèterie intercommunale de Lestrivin à Poullan Sur Mer est ouverte au public depuis le 17 février 2004.

Trois agents accueillent dans les déchèteries les usagers (2 à Lannugat et 1 à Lestrivin) et les conseillent pour le dépôt de leurs déchets dans la benne adéquate.

Afin d'accompagner les collectivités dans une démarche d'amélioration volontaire de la qualité du service rendu, l'Observatoire Régional des Déchets en Bretagne a décidé de mettre en place une démarche de **labellisation des déchèteries**. En Juillet 2009, Douarnenez Communauté s'est inscrite dans cette démarche pour la déchèterie de Lannugat. Elle a obtenu le label de niveau 1 (orientation service).



Accès de la déchèterie de Lannugat par un pont levé

✧ Conditions d'accès

Un règlement intérieur des déchèteries a été adopté lors du conseil communautaire du 18 décembre 2008. Les dépôts des particuliers sont gratuits. Chaque foyer de la Communauté de Communes possède un macaron d'accès aux déchèteries.

Les dépôts de déchets des professionnels ne sont pas autorisés, sauf le dépôt de déchets verts avec un coût de 9,00 Euros le m³.

✧ Horaires d'ouverture

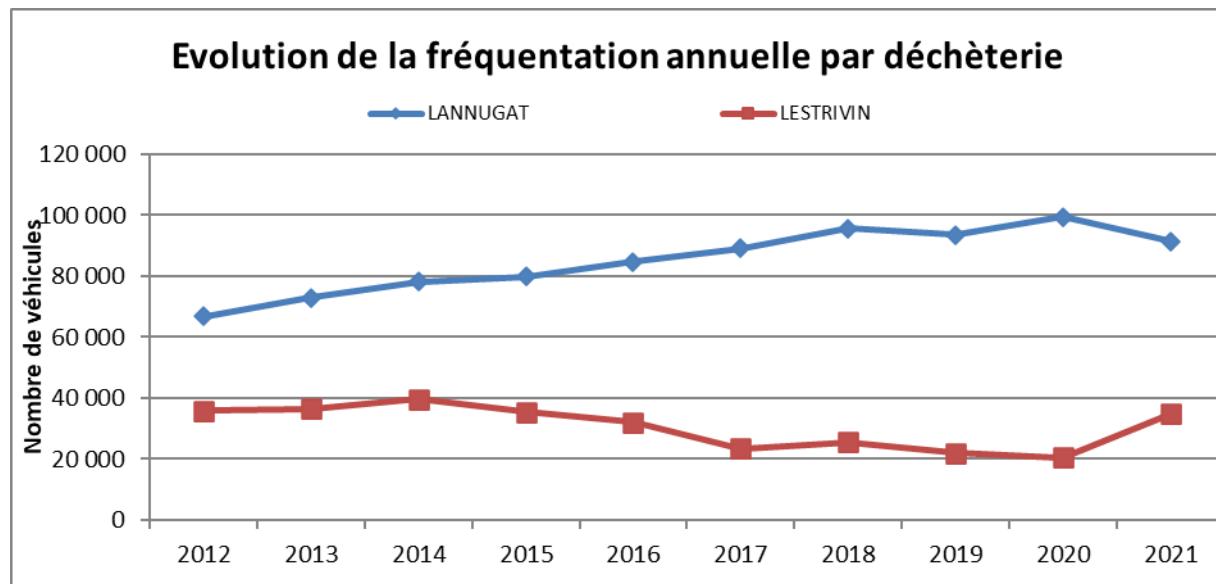
- Lannugat : du lundi au samedi de 9h00 à 11h50 et de 14h00 à 17h50
Fermée les dimanches et jours fériés
- Lestrivin : du lundi après-midi au samedi de 9h00 à 11h50 et de 14H00 à 17H50
Fermée les dimanches, lundis matin et jours fériés.

Sur les périodes de couvre-feu en 2021, les horaires ont été modifiés les après-midis (13H30-17H20) afin que les agents et les usagers soient à leurs domiciles à 18H00.

❖ Fréquentation

Depuis 20210, un compteur enregistre automatiquement tout véhicule qui passe sur site.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
LANNUGAT	78 271	79 836	84 640	89 125	95 653	93 544	99 403	91 509
LESTRIVIN	39 653	35 394	32 055	23 566	25 551	21 961	20 417	34 912
TOTAL	117 924	115 230	116 695	112 691	121 204	115 505	119 820	126 421



On peut noter une baisse de fréquentation sur la déchèterie de Lannugat et une augmentation sur celle de Lestrivin. Au total, la fréquentation est en hausse.

Nombre d'usagers moyen par heures d'ouverture des déchèteries

2021	Lannugat	Lestrivin
Heures d'ouverture	2 373 h	1 949 h
Nombre d'usagers	91 509	34 912
Nombre moyen d'usagers /h	38.56 u/h	17.90 u/h

✧ Déchets collectés : types et qualités en 2021

DECHETS	TONNAGE ANNUEL	PRESTATAIRE DE TRAITEMENT	TYPE DE TRAITEMENT
BOIS	718.38	SARL Récupération Bretonne	Valorisation recyclage
GRAVATS	2 077.17	Guenneau SARL	Enfouissement
ENCOMBRANT	440.56	Véolia	Enfouissement
INCINERABLES	593.92	Valcor	Incinération / Valorisation énergétique
CARTON	124.66	Revipac	Valorisation recyclage
FERRAILLE	311.44	SARL Récupération Bretonne	Valorisation recyclage
DDS	35.695	ECO DDS ou SARP OUEST	Valorisation recyclage
Piles	3.02	Corepile	Valorisation recyclage
DEEE	216.53	ECO SYSTEMES	Valorisation recyclage
Huile minérale	10.92	Sarp Ouest	Valorisation recyclage
Huile végétale	3.49	Oléovia	Valorisation recyclage
Batterie	6.38	Derichebourg	Valorisation recyclage
Déchets verts	4 125	Suez Organique	Valorisation
DASRI	0,48	DASTRI	Incinération / Valorisation énergétique
MOBILIER	496.20	ECO MOBILIER	Valorisation
TOTAL	9 163.85		

La collectivité perçoit une recette en revendant le carton, la ferraille et les batteries ainsi qu'une participation des éco-organismes (DEEE, Mobilier) ; cf partie B.4.3 et B.4.4

Il est à noter une augmentation des gravats (+30%) et des déchets verts (+36%) par rapport à 2020.

✧ Débouchés des produits collectés à la déchèterie

Les chiffres ci-après ne tiennent pas compte des emballages recyclables, du papier et du verre collectés à la déchèterie, comptabilisés comme points d'apport volontaire.

- La **valorisation matière** concerne les déchets verts (4 125 tonnes), les ferrailles (311 tonnes), cartons (125 tonnes), bois (718 tonnes), DEEE (216 tonnes), les huiles (14 tonnes) et le mobilier (496 tonnes) soit au total environ 6 005 tonnes.
- Les incinérables font l'objet d'une **valorisation énergétique** (593 tonnes). Ils sont envoyés à l'usine d'incinération de Concarneau.
- Les **déchets dangereux traités** par des procédés appropriés sont les batteries, les piles et les déchets ménagers spéciaux (45 tonnes)
- Les encombrants sont déposés en centre de **stockage de classe II** en Mayenne (440 tonnes).
- Le site de **stockage de classe III** de l'entreprise GUENNEAU à Kerlaz accueille les déchets inertes (moellons, pierres triés) : 2 077 tonnes.

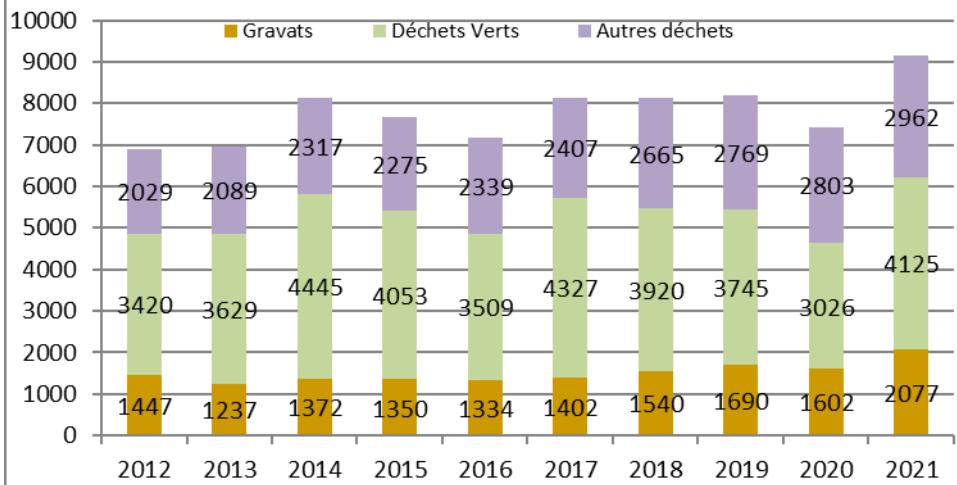
✧ Travaux sur les déchèteries

Dans le cadre de la mise en conformité des déchèteries et après études, les marchés de travaux ont été lancés et les entreprises retenues pour la déchèterie de Lannugat. Les travaux se dérouleront au 1^{er} semestre 2022.

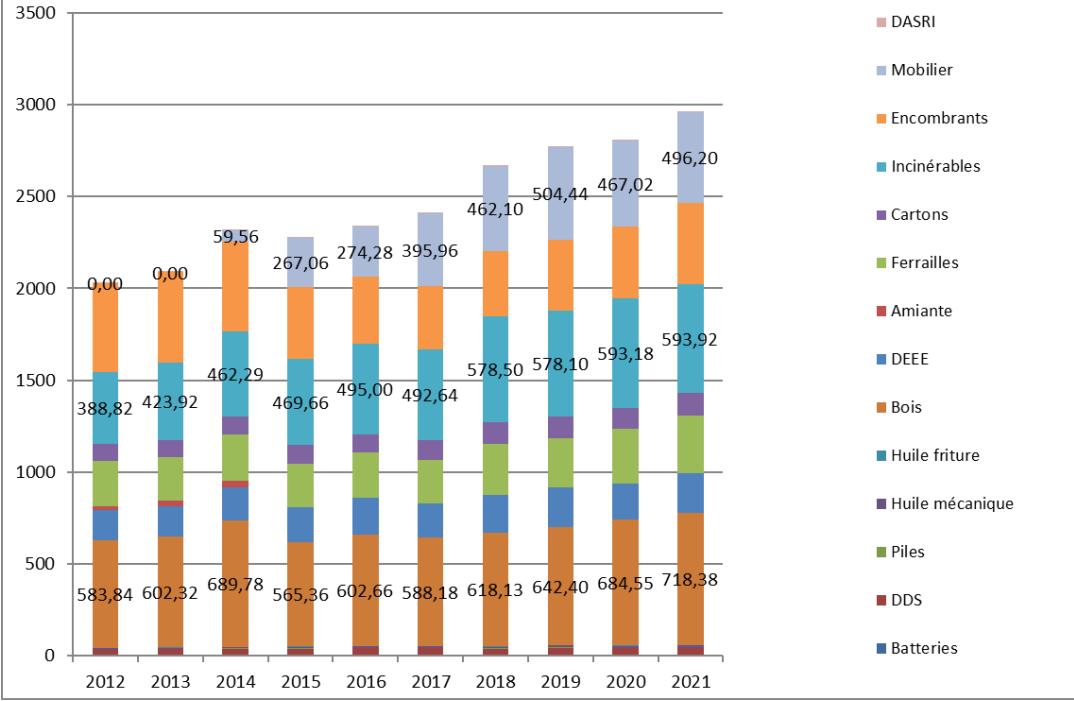
Les travaux consistent à la mise en conformité du site au regard de la loi (ICPE), la sécurisation des cheminements piétons et de la sécurité en haut de quai, la mise en place de garde-corps, la gestion des eaux pluviales et le système de stockage des eaux d'extinction d'incendie, la mise en place d'un contrôle d'accès, la réalisation de locaux de stockage réglementaires, la création d'un local recyclerie et l'ajout d'un quai.

Bilan des déchets de déchèterie en quelques chiffres :

Evolution des tonnages entrants en déchèterie par flux



Evolution des tonnages "autres déchets" des déchèteries par flux



A.1.8 La réduction des flux – La Prévention des déchets

Afin de préserver l'environnement, de proposer un service de qualité et de réduire les coûts pour la collectivité du traitement des déchets collectés, Douarnenez Communauté s'engage dans des actions visant d'une part à réduire les tonnages incinérés et d'autre part à réduire les quantités à collecter.

Un plan local de prévention a été signé avec l'ADEME en avril 2011 (cf annexe n°2 sur les actions en 2021). D'une durée de 5 ans, ce programme a pris fin en 2016. La chargée de mission prévention et tri a terminé son contrat en octobre. Ses missions sont dorénavant assurées par la chargée de mission agenda 21. Par manque de ressources à temps plein sur ce domaine, les actions ont été limités en 2021.

A.2 Indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

- A.2.1 Incinération
- A.2.2 Enfouissement
- A.2.3 Valorisation biologique
- A.2.4 Tri et recyclage

A.2.1 Incinération

Douarnenez Communauté exerce la compétence "traitement par incinération" des déchets ménagers et assimilés par l'intermédiaire du VALCOR (VALorisation de CORnouaille) qui regroupe 7 Communautés de Communes : Douarnenez Communauté, Cap Sizun Pointe du Raz, Haut Pays Bigouden, Pays Fouesnantais, Quimperlé Communauté, Concarneau Cornouaille Agglomération et depuis Juillet 2020 la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud soit au total plus de 230 000 habitants.

Le VALCOR gère l'usine de valorisation énergétique de Concarneau d'une capacité de 60 000 tonnes par an, où sont incinérés :

- Les déchets ménagers et assimilés collectés en benne à ordures "classique",
- Le refus de tri issus de la collecte sélective en points environnement et en sacs jaunes,
- Le tout-venant incinérable collecté dans les déchèteries.

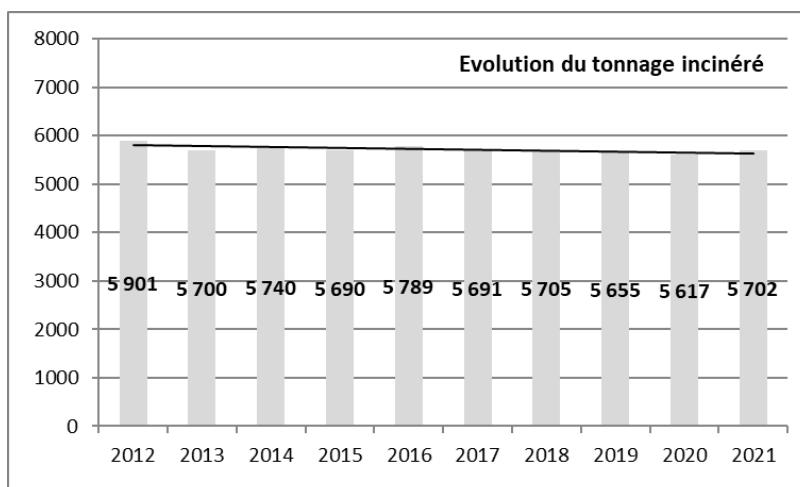
Le syndicat gère également des centres de transferts et une unité de traitement mécano biologique à Plomeur (CCPBS). www.valcor.fr

Les déchets ménagers de la collecte « classique » (4 920.00 t) sont déchargés au centre de transfert de Confort-Meilars puis transportés à Concarneau en benne « fond mouvant ». Le refus de tri (188.52 t) est envoyé directement du centre de tri de Fouesnant à l'usine de Concarneau.



Tableau 4 : Evolution des tonnages incinérés depuis 2014

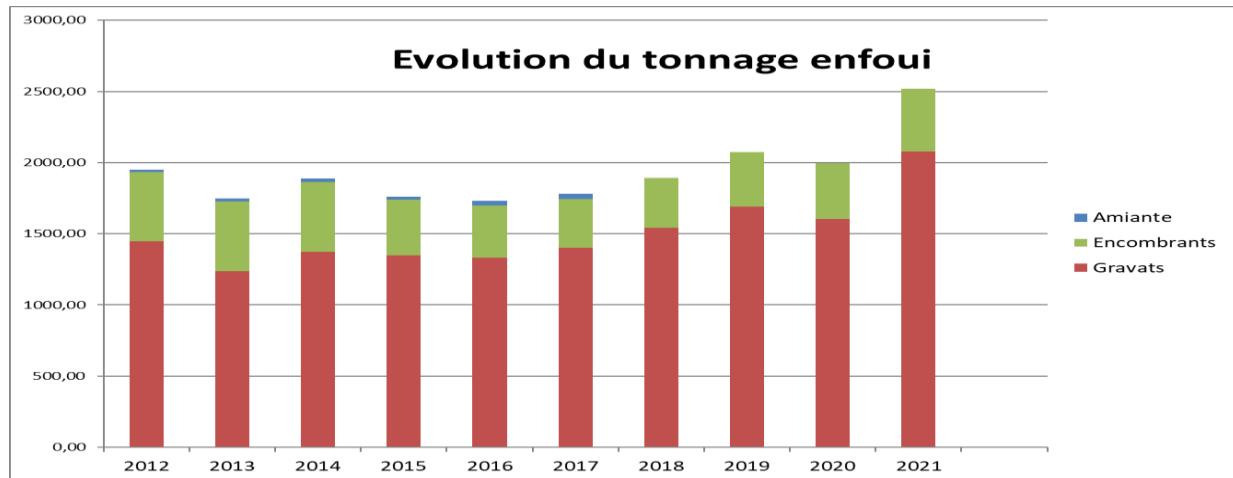
En tonnes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Déchets Ménagers assimilés (sacs noirs)	5 207.81	5 159.07	5 147.88	5 084.95	5 004.80	4 882.04	4 868.27	4 920.00
Refus de tri	70.03	60.84	145.68	113.85	122.08	195.22	156.00	188.52
Déchèteries	462.29	469.66	495.00	492.64	578.50	578.10	593.18	593.92
TOTAL	5 740.13	5 689.57	5 788.56	5 691.44	5 705.38	5 655.36	5 617.45	5 702.44



La collecte « sacs noirs » traditionnelle a augmenté en 2021 après une baisse régulière ces 15 dernières années.

A.2.2 Enfouissement

Depuis la fermeture de la décharge de Lesperbé en février 2000, le tout-venant non incinérable (encombrant) des déchèteries est évacué en centre d'enfouissement technique de classe II. : Laval (Mayenne) jusqu'en Septembre 2005, Gueltas (56) d'Octobre 2005 à Décembre 2009 puis de nouveau Laval depuis 2010. Les inertes (gravats) sont évacués en CET de classe III à Kerlaz (GUENNEAU).



A.2.3 Valorisation biologique

Les déchets verts déposés à la déchèterie (4 125 tonnes soit environ 31 600 m³ déposées en 2021) sont broyés par un prestataire (SUEZ ORGANIQUE), puis évacués et compostés avec les algues vertes sur la plateforme communautaire, ou compostés sur un autre site de l'entreprise.

La moyenne du tonnage de déchets verts sur les 10 dernières années est de 3 820 tonnes.

A.2.4 Tri et recyclage

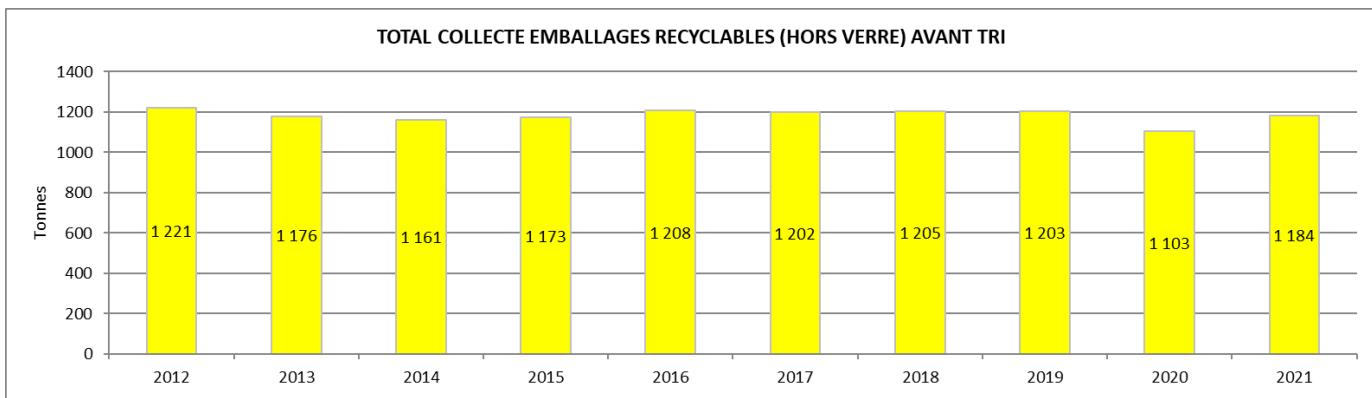
Les déchets faisant l'objet d'une valorisation par recyclage sont :

- ◆ Les produits de la **collecte sélective** en point d'apport volontaire, à la déchèterie et en sacs jaunes (après tri par les Ateliers Fouesnantais).

Tableau 5 : Tonnages valorisés issus de la collecte sélective (en PAV et en sacs jaunes)

	Emballages Plastiques	Papier	Carton (y compris déchèteries)	Briques	Acier	Aluminium	TOTAL
2012	114.41	799.85	253.95	13.33	36.25	2.80	1 220.59
2013	127.98	737.91	253.79	11.90	44.69	1.55	1 177.82
2014	130.84	648.32	296.13	17.10	42.25	5.15	1 139.79
2015	147.01	574.29	360.91	18.65	44.75	2.98	1 148.59
2016	133.84	608.23	323.02	12.36	42.78	2.83	1 123.06
2017	146.47	585.14	395.99	16.62	41.98	6.05	1 192.25
2018	162.61	536.75	410.37	19.70	39.31	3.64	1 172.38
2019	155.90	489.91	404.53	17.27	44.23	4.04	1 115.88
2020*	134.03	505.57	345.86	13.06	39.48	6.17	1 044.17
2021	154.82	515.91	376.91	13.84	43.13	5.82	1 110.43

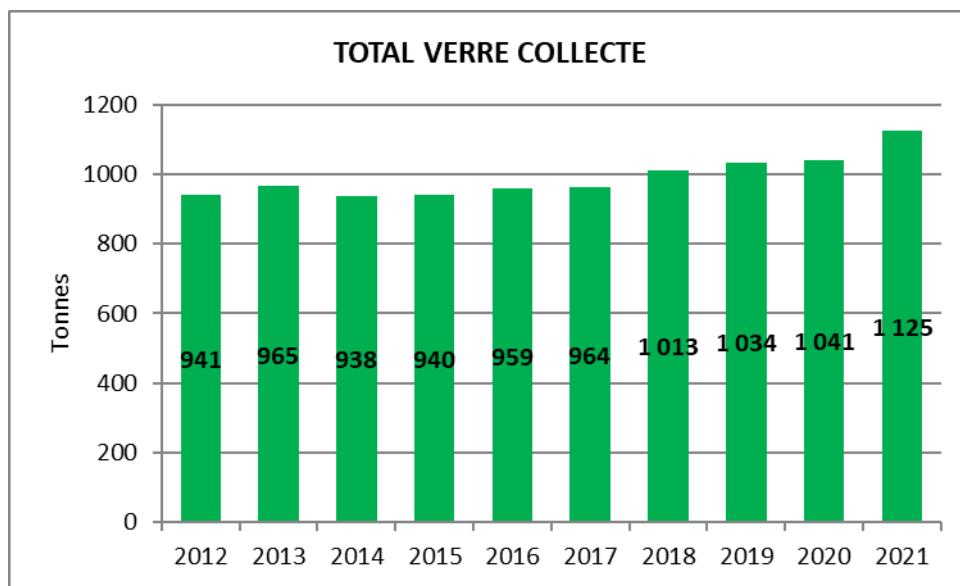
* : arrêt des collectes de tri pendant 1 mois (confinement COVID) ; environ 100 t collectés avec les ordures ménagères



◆ Le verre collecté en points d'apport volontaire (acheminé directement au repreneur, filiale de Saint-Gobain Emballages) ;

Tableau 6 : Tonnages de verre valorisés

Tonnes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Verre	940.84	965.22	937.80	940.12	958.50	963.65	1 012.54	1 033.62	1 041.28	1 125.44



◆ Les ferrailles et Déchets Dangereux spécifiques (DDS) déposés à la déchèterie et recyclés par des entreprises.

Conclusion :

Globalement, 16 392 tonnes de déchets ont été collectées par Douarnenez Communauté en 2021 : ordures ménagères résiduelles + collecte sélective + verre + déchèteries.

5 702 tonnes ont été incinérées (valorisation énergétique 35 %), 2 518 tonnes ont été enfouies (gravats, encombrants 15 %) et le reste a fait l'objet d'une valorisation matière (déchets verts, recyclables, ferrailles, huiles...50 %).

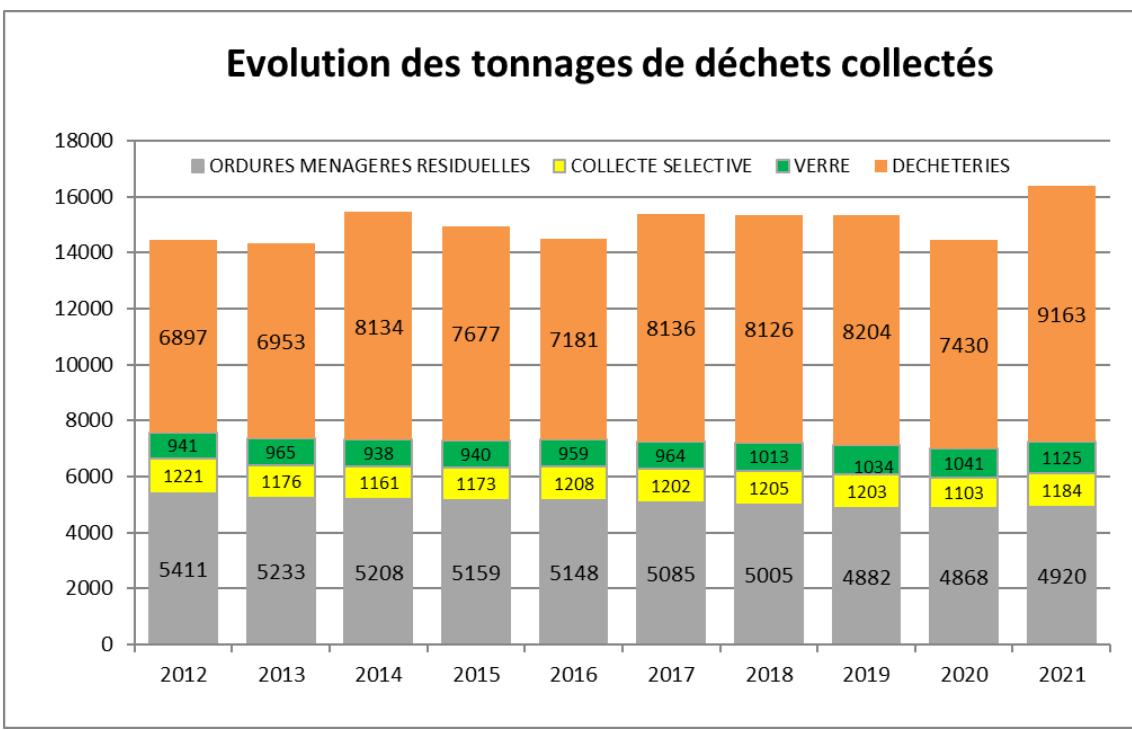
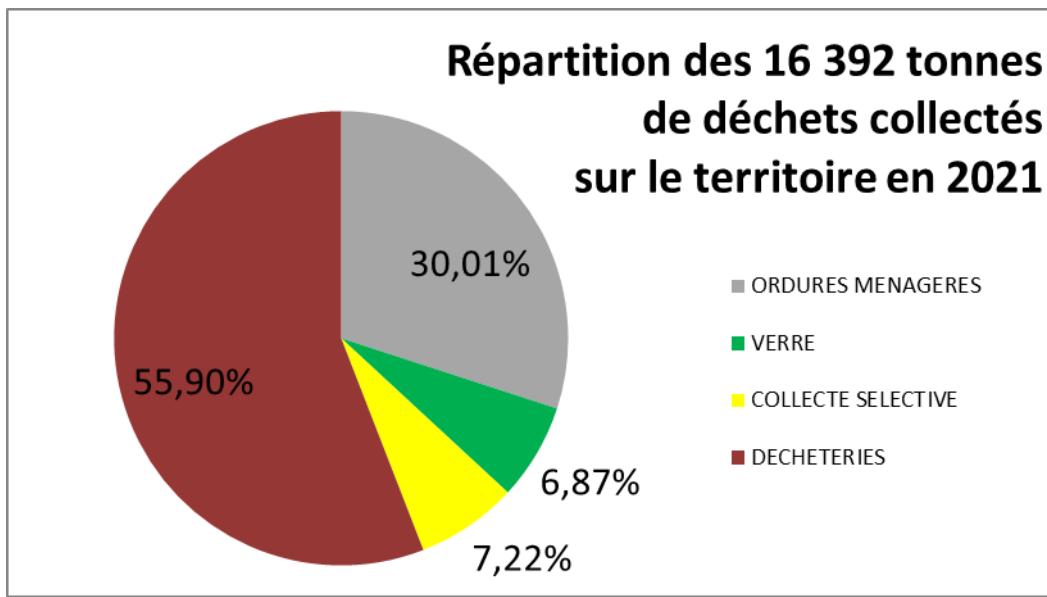
ANNEE	Tonnage traité par la collectivité	Part des déchets incinérés	Part des déchets enfouis	Part des déchets valorisés *
2008	14 136 t	44 %	14 %	42 %
2009	14 133 t	44 %	15 %	41 %
2010	14 658 t	47 %	13 %	40 %
2011	14 825t	44 %	14 %	42 %
2012	14 470 t	40 %	13.5 %	46.5 %
2013	14 327 t	40 %	12.3 %	47.7%
2014	15 440 t	37 %	12.3 %	50.7 %
2015	14 949 t	38 %	11.6 %	50.4 %
2016	14 495 t	40 %	11.7 %	48.3 %
2017	15 387 t	37 %	11.4 %	56.6 %
2018	15 349 t	37 %	12.3 %	50.7 %
2019	15 322 t	37 %	13.5 %	49.5 %
2020	14 443 t	39 %	14 %	47 %
2021	16 392 t	35 %	15%	50%

* : hors incinération OM

Comparaison des performances de collecte de Douarnenez Communauté aux échelles départementale, régionale et nationale, en kg/hab/an:

	Douarnenez Communauté (pop INSEE : 18 776 hab)	Douarnenez Communauté (DGF : 20 763 hab)	Finistère	Bretagne	France	
Ratio en Kg/hab/an	2021		Source : SINOE 2019 – population INSEE			
OMR	262	237	220	194	247	
Recyclables secs	63	57	57	60	50	
Verre	60	54	47	49	32	
Déchèteries	488	441	385	362	222	

Bilan des quantités de déchets en quelques chiffres :



PARTIE B : LES INDICATEURS FINANCIERS



Usine de valorisation énergétique de Concarneau



Centre de tri de Fouesnant

Cette seconde partie du rapport 2021 « l'activité déchets » de la Communauté de Communes porte sur le financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

B.1 MODALITES D'EXPLOITATION DU FINANCEMENT DU SERVICE D'ELIMINATION

B.2 BILAN ANNUEL DU FINANCEMENT DU SERVICE

- B.2.1 Montant global annuel**
- B.2.2 Modalités de fonctionnement**

B.3 PRESTATIONS REMUNEREEES A DES ENTREPRISES SUR CONTRAT

B.4 INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

- B.4.1 Service d'élimination des encombrants**
- B.4.2 Produit des droits d'accès à la déchèterie**
- B.4.3 Aides perçues**
- B.4.4 Recettes de valorisation**

B.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination

Tableau 1 : Modalités d'exploitation du service d'élimination des déchets

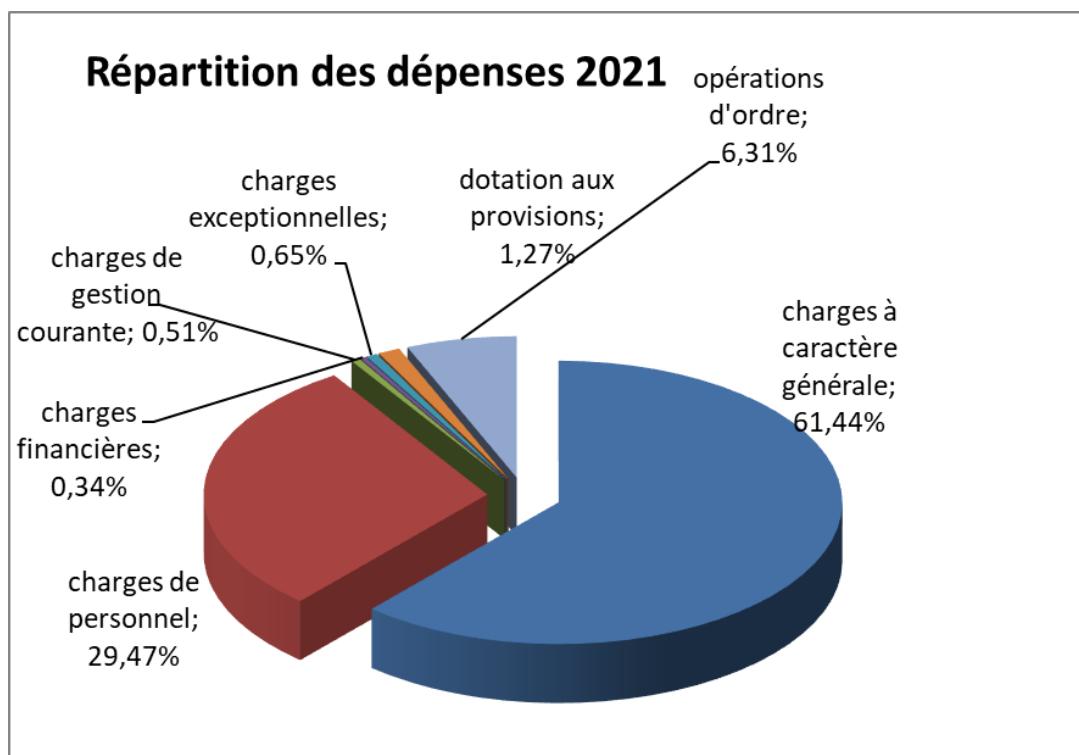
	Régie	Convention	Marché	Délégation
Collecte				
Sélective en apport volontaire (emballages recyclables)	Oui			
Sélective en sacs jaunes + transport au centre de transfert	Oui			
Transport au centre de tri			VALCOR – VEOLIA	
Sélective du verre en colonnes	Oui			
Transport du verre au verrier		LE GOFF Transport		
OM incinérables	Oui			
Déchèterie	Oui			
Traitements				
Tri, cartons déchèterie		PAPREC		
Tri des emballages à recycler			ECOTRI	
Incinération OM				VALCOR
Enfouissements inertes			GUENNEAU	
Enfouissements encombrants			VALCOR – VEOLIA	
Broyage déchets verts			SUEZ ORGANIQUE	
Recyclage des batteries		DERICHEBOURG		
Recyclage ferrailles		SARL RECUPERATION BRETONNE		
Déchets Diffus Spécifiques		ECO DDS / SARP OUEST		
Déchets d'Activités de Soins		DASTRI		
Piles		COREPILE		
Lampes / néons		ECO-SYSTEMES		
Bois de déchèteries			SARL RECUPERATION BRETONNE	
Traitements des DEEE		ECO-SYSTEMES		
Retraitements huiles mécaniques		SARP OUEST		
Retraitements des huiles de friture		SARP OUEST		
Fourniture de sacs OM + sacs jaunes			PTL	

B.2 Bilan annuel du financement du service

B.2.1 Montant global annuel des dépenses

Le montant annuel 2021 des dépenses du budget "OM" (fonctionnement) de Douarnenez Communauté s'élève à 2 995 855,19 euros. Ce montant correspond à un coût du service de 144 € / habitant DGF et par an.

	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de fonctionnement	2 740 521.16 €	2 750 969.50 €	2 762 525.28 €	2 887 720.67 €	2 995 855.19 €



Evolution 2017/2018/2019/2020/2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Charges à caractère général dont frais de traitement et prestations de services	1 512 976,24	1 579 248,53	1 622 035,18	1 734 677,37	1 840 794,85
Charges de personnel	880 445,89	860 910,20	869 238,70	864 351,79	883 012,16
Charges de gestion courante*	64 759,07	26 976,85	36 989,16	17 738,38	15 214,02
Charges financières	18 345,00	16 859,27	16 084,47	15 338,10	10 311,50
Charges exceptionnelles	18 944,34	17 299,70	6 967,48	6 687,50	19 600,16
Opérations d'ordre (dotações aux amortissements)	245 053,62	249 674,95	211 210,29	248 927,53	188 976,50
Dotation aux provisions					37 946,00

*Correspond aux admissions aux non-valeurs, créances éteintes et frais de structure. Les sommes fluctuent en fonction notamment de démarches de recouvrement effectuées par la trésorerie.

B.2.2 Montant global annuel des recettes

Tableau 2 : Financement du service "déchets"

RECETTES en €	2017	2018	2019	2020	2021
Redevance OM	2 079 279,55	2 100 231,64	2 185 831,86	2 321 756,46	2 500 160,43
Facturation dépôts déchèterie	20 554,00	20 855,50	25 312,50	26 283,25	28 602,50
Vente marchandises (verre, ferraille, papier...)	216 896,00	165 483,50	157 869,95	102 792,86	110 086,08
Aides des Eco-Organismes	315 099,60	407 733,25	385 218,95	328 582,48	350 456,02
Remboursement sur rémunération	18 411,54	3 650,77	448,36	900,18	11 557,43
Autres (collecte encombrants, location benne, vente véhicule, subventions...)	70 843,36	88 316,17	59 525,57	22 786,87	28 933,59
TOTAL RECETTES DE L'ANNEE	2 721 084,05	2 786 270,83	2 814 207,19	2 803 102,10	3 029 796,05

Après une chute des prix de reprise des matériaux, le prix sont repartis à la hausse en 2021.

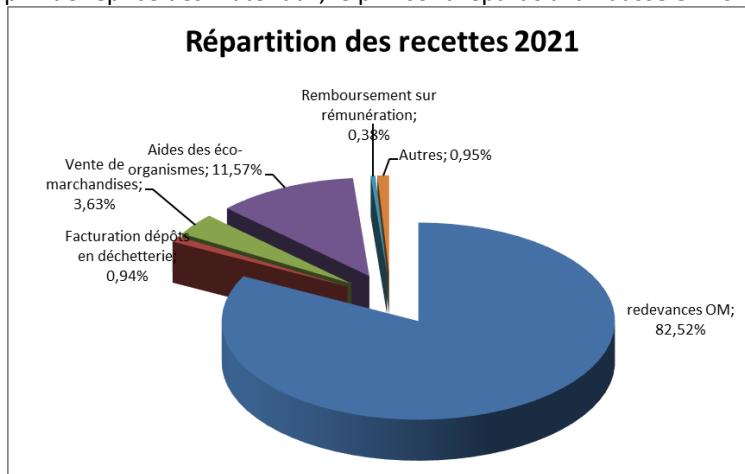


Tableau 3 : Montant des redevances 2021

	Douarnenez	Poullan, Poulergat, Le Juch, Kerlaz
Foyer 5 personnes et plus	236.00 €	224.00 €
Foyer 4 personnes	220.00 €	208.00 €
Foyer 3 personnes	203.00 €	191.00 €
Foyer 2 personnes	182.00 €	170.00 €
Foyer 1 personne	163.00 €	152.00 €
Location gîte / abris de jardin	111.00 €	111.00 €
Location chambre d'hôte	31.00 €	31.00 €
Hôtels et restaurants avec coeff de base K	4 264.00 €	3 659.00 €
Internats	2 386.00 €	2 226.00 €
Commerces et activités Forfait 1	163.00 €	152.00 €
Commerces et activités Forfait 2	236.00 €	221.00 €
Commerces et activités Forfait 3	395.00 €	368.00 €
Campings (par emplacement)	16.50 €	16.50 €
Port de plaisance (par emplacement)	8.50 €	

En 2021, une étude comparative des 2 principaux modes de financement a été réalisées : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Il a été fait le choix de rester à la REOM.

Evolution de la redevance :

Les différents tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères sont votés en fin d'année pour une application au 1er janvier de l'année suivante. Depuis 2014, une harmonisation de cette tarification entre Douarnenez et les 4 communes rurales est recherchée.

- 2017 : 0 % à Douarnenez + augmentation d'environ 5% pour les communes rurales afin de combler l'écart entre Douarnenez et les 4 communes rurales
- 2018 : 0 % à Douarnenez + augmentation d'environ 5% pour les communes rurales afin de combler l'écart entre Douarnenez et les 4 communes rurales
- 2019 : augmentation d'environ 2 % à Douarnenez + augmentation d'environ 5% pour les communes rurales afin de combler l'écart entre Douarnenez et les 4 communes rurales
- 2020 : augmentation d'environ de 5.3 % à Douarnenez + augmentation d'environ 5.6% pour les communes rurales
- **2021 : augmentation de 5 à 6 % des foyers à Douarnenez + augmentation de 7 à 8 % des foyers des communes rurales. En soutien à l'activité économique suite au Covid, les tarifs des professionnels n'ont pas évolué.**

En 2015, la collectivité a fait l'acquisition d'un logiciel de facturation spécifique aux déchets. Ce logiciel permet, entre autres, de proposer des nouveaux moyens de paiement de la redevance : TIPI (paiement par internet) et la mensualisation (environ 2100 foyers ont opté pour ce type de paiement pour 2021).

B.2.3 Evolution du résultat annuel

Le résultat est la différence entre les recettes et les dépenses de l'année. On constate que le résultat 2021 est légèrement positif mais c'est un budget qui reste fragile. Malgré tout, les excédents passés permettent de :

- Renouveler le matériel avec un recours limité à l'emprunt
- Subvenir en partie aux besoins d'investissement du service (mise aux normes déchèteries, installations conteneurs semi-enterrés, renouvellement des véhicules...)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultats annuels en €	101 925,01	-19 437,11	35 301,33	51 681,91	-84 618,57	33 940,86

B.3 Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat

Montant en € TTC	ECOTRI	SARP OUEST	RECUP BRETONNE	SUEZ	PAPREC	Le Goff Transport	VALCOR	PTL	GUENNEAU
Transport du verre						4 543,47			
Collecte + Traitement des déchets dangereux		19 472,17							
Broyage - transport des déchets verts				59 230,57					
Tri des Cartons de déchèteries					5 843,53				
Traitement du bois			77 441,35						
Tri des emballages à recycler	264 238,50								
Traitemet des OM						823 479,03			
Transport + Enfouissement en classe II (encombrant)						131 753,67			
Transport + Enfouissement en classe III (gravat)								35 274,38	
Achat de sacs							66 747,75		

B.4 Indicateurs complémentaires

B.4.1 Service d'élimination des encombrants et des incinérables de déchèteries

Depuis la fermeture de la décharge de Lesperbé, les encombrants sont collectés en déchèteries, ils sont évacués vers un centre de stockage de classe II. La collecte et le traitement des encombrants et le transport des incinérables de déchèteries sont gérés par le VALCOR, qui a passé un marché avec VEOLIA pour 2021.

✧ Coût de transport + traitement des encombrants: 161,96 € HT / la tonne Taxe Générale sur l'Activité Polluante (TGAP) incluse

✧ Coût de transport des incinérables vers l'usine d'incinération : 44,12 € HT / la tonne

B.4.2 Produit des droits d'accès à la déchèterie

A la déchèterie, un barème est prévu pour la facturation des dépôts de déchets verts par les professionnels (9,00 € / m³).

Au total, les recettes correspondantes pour 2021 se sont élevées à 28 602,50 €.

B.4.3 Aides perçues

Les aides perçues par Douarnenez Communauté pour la collecte sélective sont celles versées par les Eco-Organismes : CITEO (ex Eco-Emballages), Eco-Folio (papier publicitaire), Eco-Systemes (Déchets électriques et électroniques), Recylum (lampes, néons), Eco TLC (textiles), Eco-Mobilier (article 7086). Les prix de la vente des matériaux sont budgétés à l'article 707 (vente de matériaux).

- Avances trimestrielles CITEO 2021	215 000 €
- Soutien Majoration à la Performance 2019	4 289,76 €
- Soutien CITEO papier 2020	27 019,24 €
- Soutien Eco-Systemes (DEEE)	15 165,29 €
- Soutien Eco TLC (textiles)	1 814,10 €
- Soutien Eco DDS 2020	2 257,00 €
- Soutien Eco Mobilier 2 ^{ème} sem 2020 + 1 ^{er} sem 2021	16 043,24 €
- Liquidatif CITEO 2020	68 867,39 €

Soit un total de 328 582,48 € sur l'année 2021.

B.4.4 Recette de valorisation

Matériau recyclé	Montant perçu 2017	Montant perçu 2018	Montant perçu 2019	Montant perçu 2020	Montant perçu 2021
Verre	28 800,55 €	24 352,40 €	25 085,40 €	21 685,64 €	9 796,67 €
Ferrailles + Batteries	27 751,32 €	27 311,77 €	23 876,00 €	21 289,16 €	48 796,27 €
Vente Papier	74 238,55 €	55 424,16 €	42 374,25 €	15 164,19 €	11 548,88 €
Vente aluminium	3 398,13 €*	2 210,70 €	2 585,51 €	2 953,78 €	2 895,06 €
Vente acier	4 358,50 €	5 347,03 €	5 140,06 €	5 594,96 €	4 188,72 €
Vente emballages plastiques	21 694,54 €	22 074,15 €	23 724,40 €	14 249,66 €	10 574,90 €
Vente carton	54 014,43 €	25 986,15 €	30 725,82 €	14 650,58 €	19 205,57 €
Vente composteurs	2 640,00 €	2 660,00 €	4 210,00 €	3 840,00 €	3 080,00 €

B.4.5 Comparaison des coûts du service

Le tableau ci-après permet de comparer l'ensemble des coûts aidés HT à la tonne de gestion des déchets sur le territoire de Douarnenez Communauté (collecte, transport, traitement...), par flux de déchet, vis-à-vis de la moyenne pondérée française.

Les coûts de Douarnenez Communauté sont ceux de 2021.

Les coûts de la moyenne pondérée française sont issus du référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés en 2016 réalisé par l'ADEME.

	Douarnenez Communauté (Mixte urbain)	Moyenne pondérée française
	Coût aidé en € HT / tonne	
OMR	262 €	229 €
Recyclables secs	201 €	202 €
Verre	24 €	56 €
Déchèteries	82 €	112 €
Ensemble	149 €	174 €

Explication du coût aidé :

-  **Coût complet** = Somme des charges
-  **Coût technique** = Coût complet - Recettes Industrielles
-  **Coût partagé** = Coût technique - Soutiens des sociétés agréées
-  **Coût aidé** = Coût partagé - Aides

LEXIQUE DES DECHETS

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
AV	Apport Volontaire : concerne la collecte sélective aux points environnement.
BOM	Benne à Ordure Ménagères (véhicule).
Collecte sélective	Collecte séparée de la collecte des ordures ménagères destinées à l'incinération, concernant les déchets recyclables. Elle peut se faire en points d'apport volontaire, en points de regroupement ou en porte à porte.
Compost	Produit obtenu par compostage, constituant un amendement naturel pour les sols, en leur restituant la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.
Compostage	Dégradation des déchets organiques (déchets de cuisine ou de jardin essentiellement) par des bactéries, des champignons, des insectes..., permettant d'obtenir du compost.
Déchèterie	Lieu gardienné et clos, où sont collectés et triés les déchets pour les renvoyer vers les filières adéquates (recyclage, retraitement, enfouissement ou incinération). Les déchèteries de Lannugat à Douarnenez et Lestrivin à Poullan sont ouvertes à tous les particuliers.
DDS	Déchets Dangereux Spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires, néons, piles) qu'il est dangereux de jeter dans une poubelle ordinaire, et qu'il faut apporter à la déchèterie pour qu'ils soient retraités.
Eco-Emballages	Société privée créée en 1992, agréée par l'Etat, dont la mission est de contribuer à assurer la prise en charge et le recyclage des déchets d'emballages ménagers. Eco-Emballages reverse aux collectivités, en fonction de leurs performances de collecte sélective, la contribution des industriels fabriquant des emballages (signalant la participation par le "point vert").
ISD	Installation de Stockage de Déchets (ISDI : déchets inertes / ISDND : déchets non dangereux)
Multimatériaux	Concerne les conteneurs mis à la disposition dans les points environnement pour y déposer les papiers, les cartons, les briques alimentaires et les métaux (aluminium et acier, boîte de conserve, canettes et aérosols)
OM	Ordures Ménagères (concerne la partie non recyclable et incinérée des déchets ménagers).
PAV	Point d'apport Volontaire (ou "point d'environnement")
PAP	Porte A Porte : désigne le mode de collecte où les déchets de chaque ménage sont collectés indépendamment (en sacs ou en conteneurs individuels).
Point Environnement	Lieu non gardienné ou des conteneurs spécifiques sont mis à disposition des habitants pour déposer les bouteilles et pots de verre, les flaconnages en plastique, les papiers-cartons, les boîtes de conserve et les aérosols.
PR	Point de regroupement : désigne les conteneurs de plusieurs ménages d'une même rue ou d'un même quartier qui viennent déposer leurs déchets.
REFIOM	Résidus d'Epuration des Fumées D'Incineration des Ordures Ménagères.
TGAP	Taxe Générale sur l'Activité Polluante, payée sur le traitement des déchets.
Tout-Venant	Déchets des Ménages (hors ordures ménagères) déposés à la déchèterie, pouvant être incinérables ou non (encombrants)
UIOM	Usine d'incinération des Ordures Ménagères.
Valorisation énergétique	Récupération de la chaleur produite par l'incinération des déchets dans une usine, sous forme d'énergie thermique (chaleur), d'énergie électrique ou encore des deux combinées (cogénération)

ANNEXE 1 : LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

ART	DESIGNATION	CA 2021	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 840 794,85	
6061 Fournitures non stockables		1 456,53	
60631 Fourniture entretien et équipement			
60632 Fourniture petits équipements		4,90	
60636 Vêtements de travail		750,60	
6064 Fournitures administratives			
6066 Carburants			
6068 Fournitures diverses		147,18	
60681 Sacs répurgation		66 747,75	
60682 Pièces pr véhicules BOM		23 825,89	
60683 Autres matières et fournitures		10 284,90	
611 Prestation de service		1 817,58	
charges de structure VALCOR		19 050,54	
6111 Frais traitement OM			
contribution incinération		823 479,03	
mâchefers			
Incinérables/ encombrants		131 753,67	
Centre de transfert		67 985,45	
6113 Sous traitance traitement déchets		519 510,34	
6135 Locations mobilières		7 690,74	
6152 Entre répa biens mobiliers			
61521 Bâtiments publics		1 152,00	
61551 entretien Matériel roulant		27 357,67	
61558 entretien biens mobiliers		4 232,66	
6156 Maintenance		9 502,57	
6161 Multirisque		6 804,99	
61611 Assurances du personnel		5 480,21	
61612 Assurances véhicules		4 457,38	
617 Etude et recherche		2 796,00	
618 Divers		2 461,10	
6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs			
6226 Honoraires		2 744,98	
6251 Voyage et déplacement		59,56	
6262 Frais télécom		1 097,57	
627 Services bancaires et assimilés		916,77	
6287 Remboursement de frais - budget		96 780,53	
63512 Taxes foncières		137,00	
6354 Droits enregistrement		295,76	
637 Autres impôts et taxes		13,00	
012 - CHARGES DE PERSONNEL		883 012,16	
6215 Personnel affecté par collectivité rattachée		55 170,90	
6331 Versement transport		2 817,00	
6332 Cot FNAL		2 349,00	
6336 CDG/CNFPT		9 561,97	
6338 Autres impôts et taxes		1 410,00	
6411 Salaires		467 688,97	
6412 Congés payés		4 106,03	
6413 Primes et gratifications		93 009,10	
6414 Indemnités et avantages divers			
6415 Sup familial		6 977,63	
6451 Urssaf		80 294,00	
6452 Cotisations aux mutuelles			
6453 Caisses retraite		135 094,93	
6454 Assedic		2 431,00	
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux		4 240,00	
6472 Prestations familiales			
6475 Médecine travail		1 882,81	
6478 Autres charges sociales diverses		13 882,67	
648 Autres charges de personnel		2 096,15	
65 - DIV.CHARGES GESTION COURANTE		15 214,02	
6541 Créances admises en non valeur		6 441,16	
6542 Créances éteinte		6 367,75	
658 Autres charges gestion courante		2 405,11	
66 - CHARGES FINANCIERES		10 311,50	
66111 Intérêts des emprunts et dettes		11 427,74	
661121 Intérêts/rattachement ICNE			
661121 Intérêts/rattachement ICNE N-1		- 1 116,24	
668 Autres charges financières			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		19 600,16	
673 Titres annulés(exercice antér.)		19 600,16	
6743 Subventions exceptionnelles de fonctionnement		-	
68 - DOTATION AUX AMORT ET PROVISIONS		37 946,00	
6817 Dotations aux provisions pour dépréciation		37 946,00	
022 - DEPENSES IMPREVUES			
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INV			
042 - OPERATIONS D'ORDRE		188 976,50	
675 Valeurs comptables des immos cédées			
6811 Dotations aux amortissements		188 976,50	
6817 Dotations aux provisions			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 995 855,19	

FONCTIONNEMENT - RECETTES

ART	DESIGNATION	CA 2021
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		11 557,43
64198 Remb. Sur rémunérations personnel		11 557,43
6459 Rembour sur charges ss et prév.		
042 - OPERATIONS D'ORDRE		15 942,68
777 Quote-part des subvent° d'inv.		15 942,68
70 - PRODUITS DES SERVICES		2 989 633,60
706 Prestation de services		
7061 Redevance OM		2 500 160,43
7062 Ramassage encombrants à domicile		184,00
7063 Recettes déchetterie		28 602,50
7068 Autres prestation de service		144,57
707 Vente de marchandises		110 086,08
7081 Produits des services exploités		
7083 Location bennes DV		
7086 Bonis sur reprises d'emballages consign		350 456,02
7087 Remboursement de frais		
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		-
743 Département		
748 Autres attributions et participations		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 661,94
7581 FCTVA		188,97
7588 Prod.divers de gestion courante		2 472,97
76 -PRODUITS FINANCIERS		-
7688 Autres		
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 000,40
7711 Dédits et pénalités perçus		
7714 Recouvrement sur créances admises en		328,42
7718 Autres produits except sur op gestion		71,98
773 Mandats annulés		
775 Produits de cessions d'immobilisations		9 600,00
778 Autres produits except		
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PROVI		-
7817 Reprise sur dépréciation des actifs circulant		
002 - RESULTAT REPORTÉ		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 029 796,05

Le résultat annuel de l'exercice 2021 est de + 33 940,86 €. Malgré une augmentation des tarifs de la redevance entre 5 et 8%, le résultat n'est que légèrement positif. En 2021, une facture de 67 985,45 € a été réglée pour la participation à la construction du centre de transfert des sacs jaunes de Confort Meilars réalisé par VALCOR

Au 1^{er} janvier 2022, l'excédent cumulé affiche un montant de 423 356,96 €.

Cette somme devrait permettre de subvenir aux besoins en investissement en limitant l'emprunt : mise aux normes des déchèteries notamment rendue nécessaire par les changements de réglementation, l'acquisition de conteneurs ou de véhicules ...

ANNEXE 2 : LA PREVENTION DES DECHETS / LE TRI EN 2021

➤ Vente de composteurs

Lors du conseil communautaire du 19 décembre 2013, il a été acté le prix de revente de composteurs après déduction des subventions (Conseil Général + ADEME) :

- o Composteur 300 litres : 20 €
- o Composteur 600 litres : 30 €

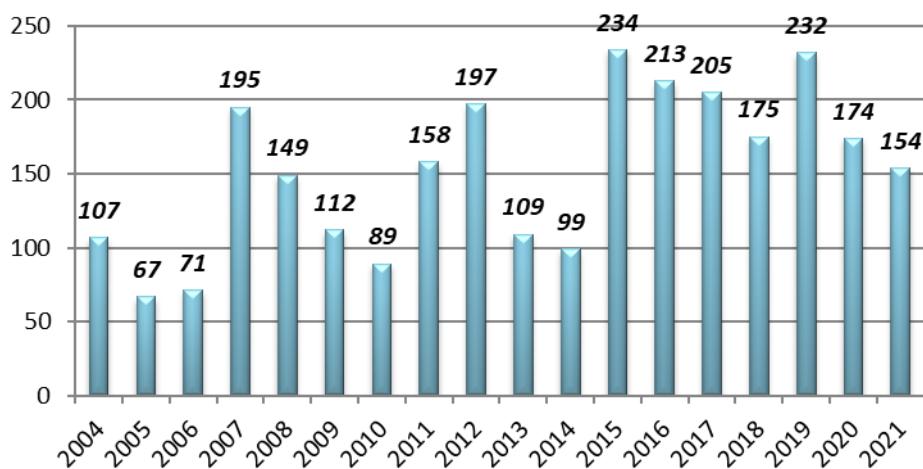
Pour promouvoir le compostage et diminuer ainsi les tonnages à incinérer, des réductions de 50% sur ce prix de vente étaient ponctuellement proposées. Lors du conseil communautaire du 07/02/2017, il a été décidé de lier cette remise à la participation de l'acquéreur à une formation de découverte du compostage. En 2021, comme en 2020, ces formations n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

154 composteurs ont été vendus en 2021 à l'accueil de Douarnenez Communauté.



Type de composteurs proposés : bois et plastique

Composteurs distribués par an



Compostage collectif

Suivi des sites de compostage collectif de manière mensuelle.

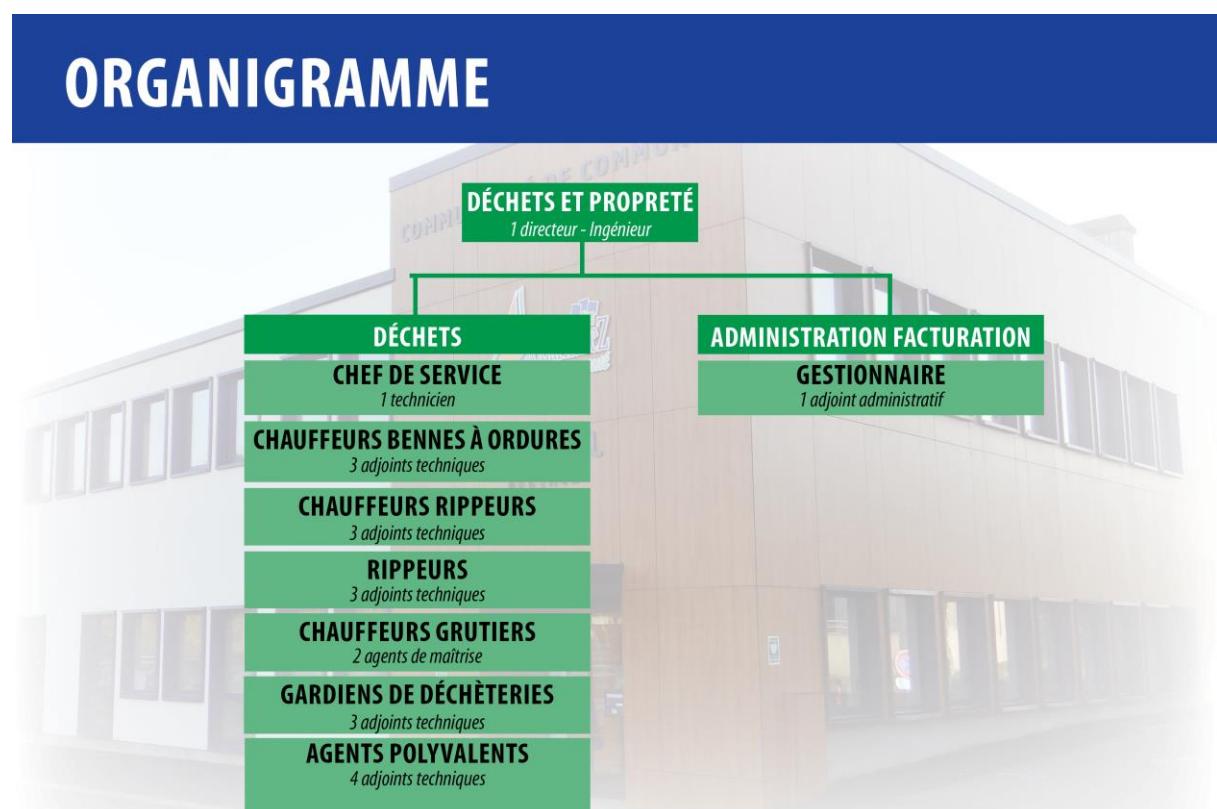
Interventions scolaires/animations/sensibilisation

Mise en place du compostage à l'école Yves Riou à Poulergat : interventions sur la pause méridienne à la cantine puis en classe

Collectes de biens réutilisables

En 2021, Cap Solidarité a organisé des collectes de biens réutilisables à la déchèterie de Lannugat, à raison d'une demi-journée par mois. L'association peut compter sur les habitants du territoire pour récupérer des objets tels que la vaisselle, le mobilier, l'électroménager etc. Une manière de privilégier le réemploi.

ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME DU SERVICE DECHETS AU 31/12/2021



ANNEXE 4 : COMPTA COUT 2021

COMPTACOUT est une méthode d'enregistrement des charges et produits propres à la gestion des déchets, selon un cadre précis, dénommé **MATRICE**.

La méthode COMPTACOUT fixe un cadre homogène et des règles de ventilation des coûts au titre de l'année.

COMPTACOUT est une méthode qui s'applique sur les principes de la comptabilité analytique. L'objectif principal est d'identifier et de maîtriser les coûts de la gestion des déchets. De par sa complexité, les résultats définitifs ne sont validés qu'à l'année n+1.

Douarnenez Communauté (777) - Matrice 2021

Coûts détaillés HT

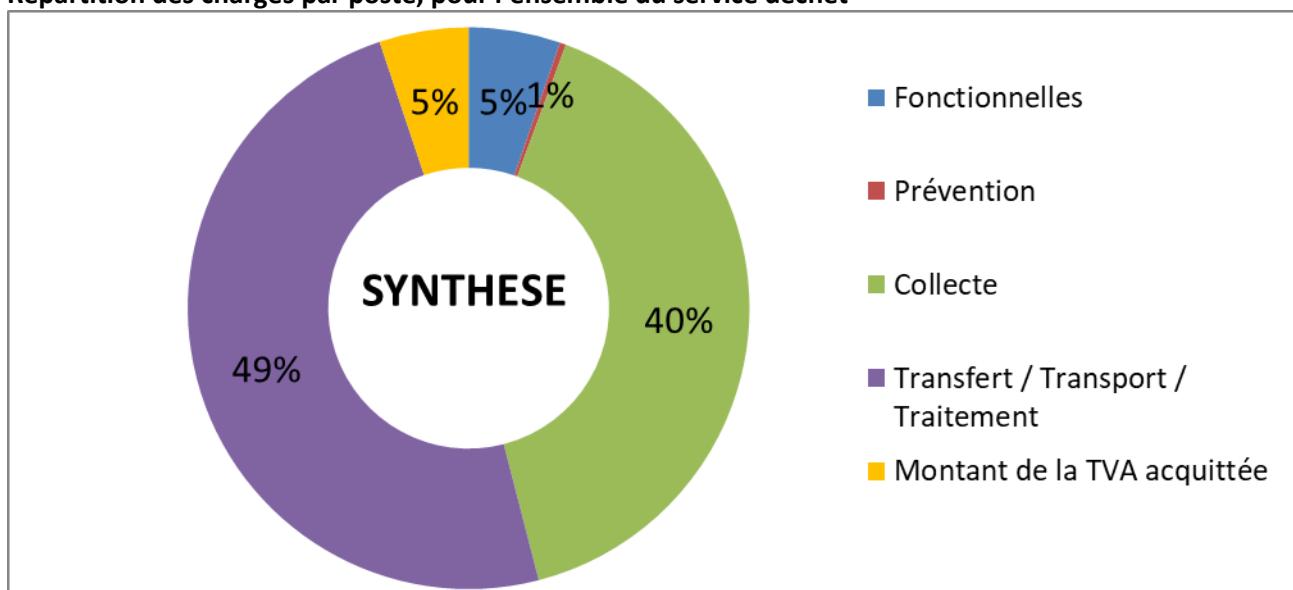
Année 2021 Montants HT		Flux de déchets							Total					
		Ordures ménagères résiduelles		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre		Déchets en déchèterie	Gestion du passif						
		Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte									
		Porte-à-porte	Apport volontaire		Porte-à-porte	Apport volontaire								
Ratio en kg collecté par habitant desservi	263	299	62	58	90	390		5						
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité	205	66	62	45	20	390		5	793					
Fonctionnelles	Charges de structure	58 416,00	13 968,00	3 196,00	24 991,00	8 742,00	38 694,00	320,00	148 327,00					
	Communication	94,00	47,00	142,00	472,00	94,00	47,00	47,00	943,00					
	TOTAL Fonctionnelles	58 510,00	14 015,00	3 338,00	25 463,00	8 836,00	38 741,00	320,00	149 270,00					
	Prévention	7 068,00					3 029,00		10 097,00					
	Collecte et pré-collecte													
	Pré-collecte	84 460,00	30 021,00	18 382,00	35 627,00	18 948,00			187 438,00					
	Collecte	420 856,00	50 829,00	32 035,00	162 663,00	37 412,00	247 874,00		951 669,00					
	TOTAL Collecte et pré-collecte	505 316,00	80 850,00	50 417,00	198 290,00	56 360,00	247 874,00	---	1 139 107,00					
	Transfert/Transport			3 979,00	30 566,00	13 298,00	61 695,00		109 538,00					
	Traitement des déchets non dangereux													
Techniques	Tri et conditionnement				196 526,00	79 141,00	4 381,00		280 048,00					
	Compostage						44 871,00		44 871,00					
	Incineration						3 112,00		3 112,00					
	Autre valorisation matière ou énergie						70 401,00		70 401,00					
	Stockage de déchets non dangereux						2 330,00		2 330,00					
	Traitemet des inertes													
	TOTAL Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	196 526,00	79 141,00	119 653,00	5 442,00	400 762,00					
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux						22 013,00		22 013,00					
	Autres charges													
	[REG] Transfert/Transport - Traitement des inertes						31 864,00		31 864,00					
	[REG] Transfert/Transport - Traitement des déchets non dangereux						175 527,00		175 527,00					
	TOTAL Techniques	512 384,00	80 850,00	54 396,00	425 382,00	148 799,00	661 655,00	5 442,00	1 888 908,00					
TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)		570 894,00	94 865,00	57 734,00	450 845,00	157 635,00	700 396,00	5 762,00	47,00	2 038 178,00				
[REG] Transfert/Transport - Incinération - Energie		488 995,00	156 904,00							645 899,00				
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie												
		Matériaux		18 519,00	59 852,00	26 039,00	71 836,00			176 246,00				
		Energie												
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	---	---	18 519,00	59 852,00	26 039,00	71 836,00	---	176 246,00				
	Aides	Prestations à des tiers												
		Autres produits	2 156,00				924,00			3 080,00				
		TOTAL Industriels	2 156,00	---	18 519,00	59 852,00	26 039,00	72 760,00	---	179 326,00				
		Soutiens des éco-organismes	13 170,00	4 225,00	12 385,00	198 167,00	86 227,00	32 317,00		1 814,00	348 305,00			
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)					15 943,00			15 943,00				
		Subventions de fonctionnement												
		Aides à l'emploi												
		TOTAL Aides	---	---	---	---	15 943,00	---	---	15 943,00				
TOTAL Produits		15 326,00	4 225,00	30 904,00	258 019,00	112 266,00	121 020,00	---	1 814,00	543 574,00				
Fiscalité et financement déchets	Montant de la TVA acquittée		60 228,00	18 724,00	1 133,00	19 093,00	6 455,00	39 253,00	785,00	145 671,00				
	TEOM													
	REOM		2 468 288,00							2 468 288,00				
	Redevance spéciale & facturations usagers						28 787,00			28 787,00				
	TOTAL Financement déchets direct		2 468 288,00	---	---	---	28 787,00	---	---	2 497 075,00				
	Contribution des collectivités													
TOTAL Financement déchets		2 468 288,00	---	---	---	---	28 787,00	---	---	2 497 075,00				

Tableau de synthèse	Flux de déchets							Total					
	Ordures ménagères résiduelles		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre		Déchets en déchèterie	Gestion du passif						
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte									
	Porte-à-porte	Apport volontaire		Porte-à-porte	Apport volontaire								
Coût complet			57 734,00	450 845,00	157 635,00	700 396,00	5 762,00	47,00					
Coût technique	1 057 733,00	251 769,00	39 215,00	390 993,00	131 596,00	627 636,00	5 762,00	47,00					
Coût partagé	1 044 563,00	247 544,00	26 830,00	192 826,00	45 369,00	595 319,00	5 762,00	-1 767,00					
Coût aidé HT	1 044 563,00	247 544,00	26 830,00	192 826,00	45 369,00	579 376,00	5 762,00	-1 767,00					
TVA acquittée	60 228,00	18 724,00	1 133,00	19 093,00	6 455,00	39 253,00	785,00						
Coût aidé TTC	1 104 791,00	266 268,00	27 963,00	211 919,00	51 824,00	618 629,00	6 547,00	-1 767,00					
Financement déchets								2 497 075,00					

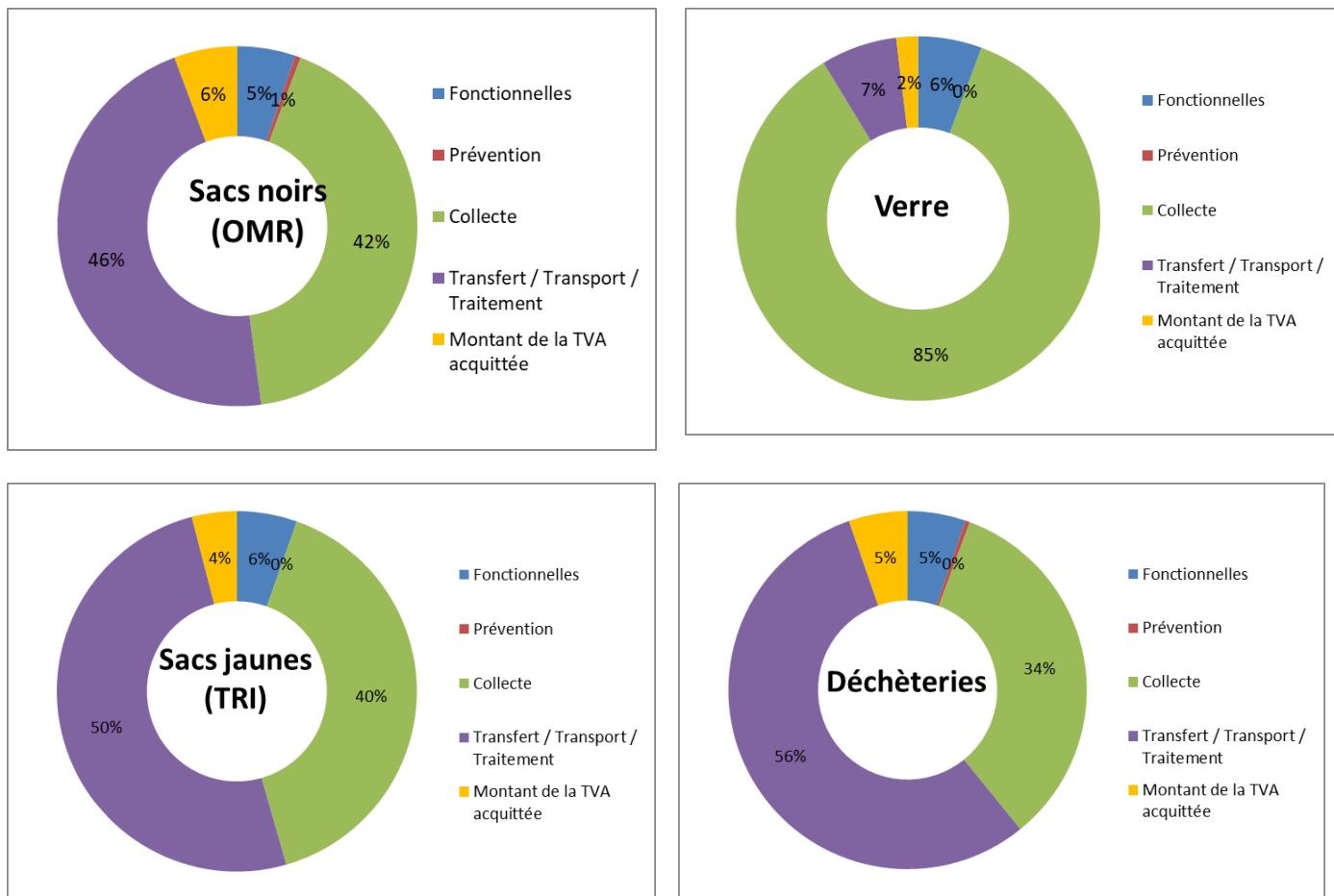
Année 2021 Montants HT par tonne	Flux de déchets						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	Textiles	
Coût complet		51,30	513,79	98,83	0,40	0,52	
Coût technique	266,16	34,84	441,26	88,57		0,52	173,85
Coût partagé	262,62	23,84	201,13	84,01		-19,42	149,68
Coût aidé HT	262,62	23,84	201,13	81,76		-19,42	148,57
TVA acquittée	16,05	1,01	21,57	5,54			10,11
Coût aidé TTC	278,67	24,85	222,70	87,29		-19,42	158,68
Financement déchets							173,32

BILAN DES DEPENSES 2021

Répartition des charges par poste, pour l'ensemble du service déchet

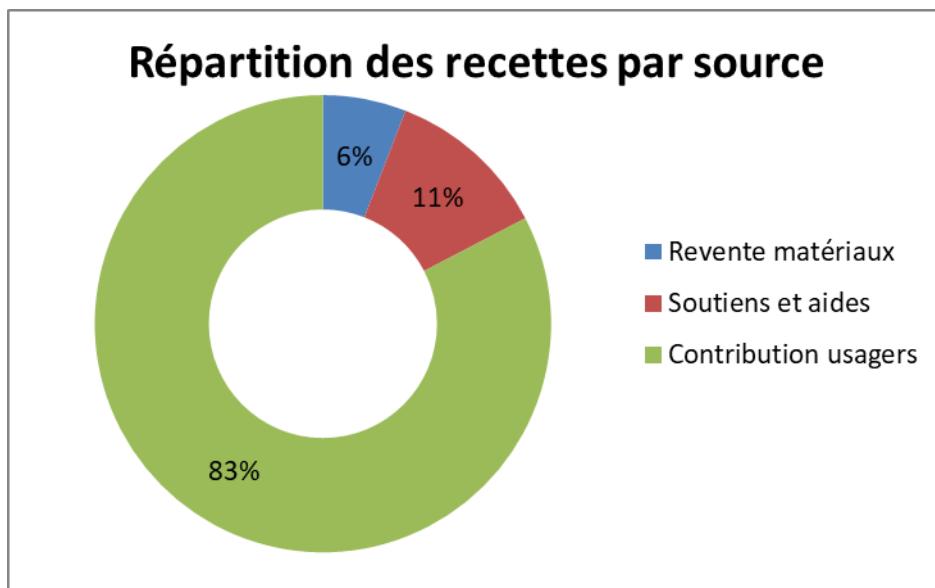


Répartition des charges (dépenses) par poste, par type de déchet

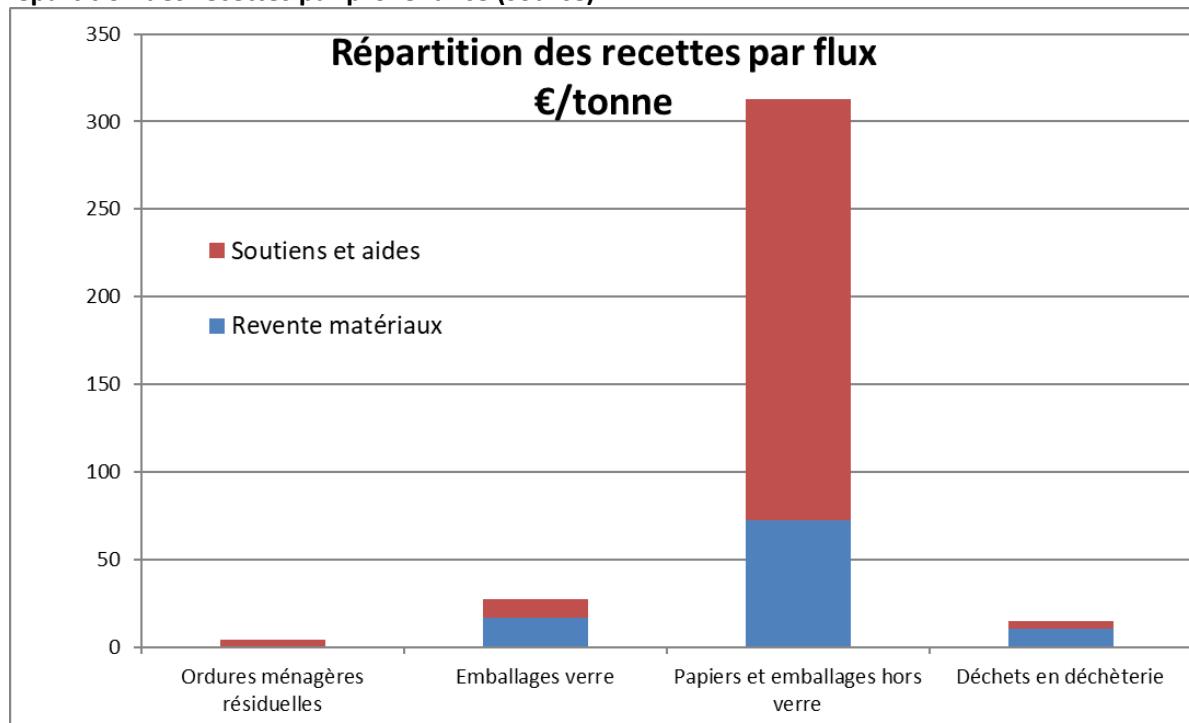


BILAN DES RECETTES 2021

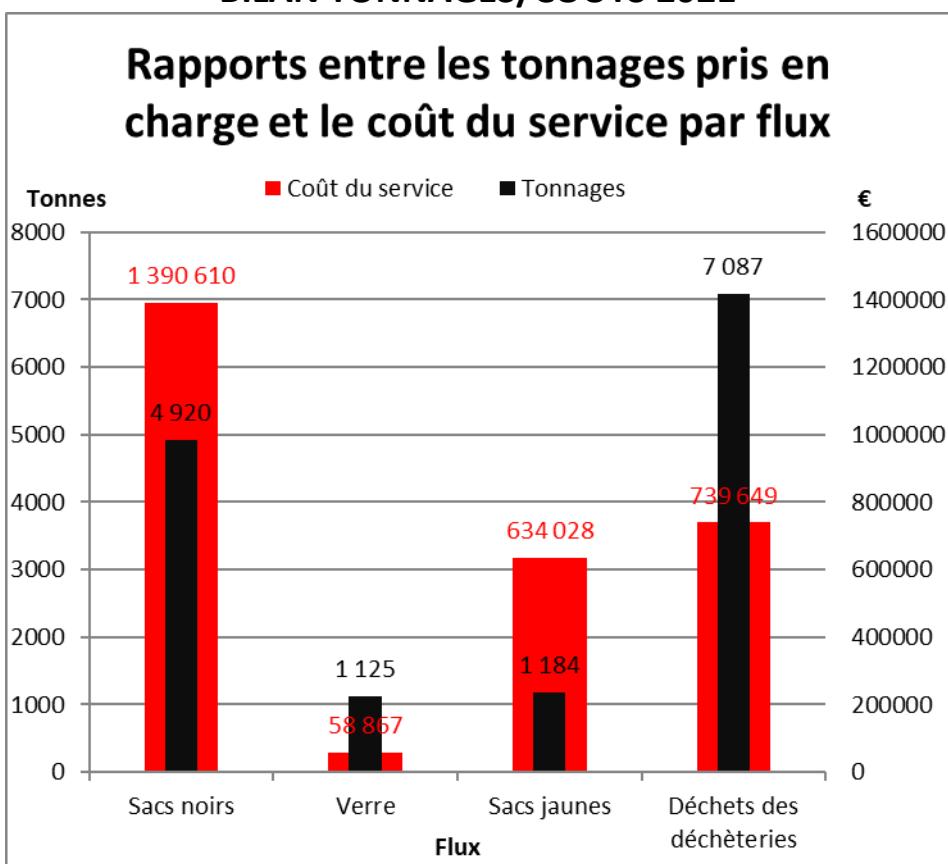
Répartition des recettes par provenance (source) pour l'ensemble des déchets



Répartition des recettes par provenance (source)



BILAN TONNAGES/COÛTS 2021





75 rue Ar Véret
CS 60007
29177 DOUARNENEZ CEDEX
accueil@douarnenez-communaute.fr